2e COPIL
15 octobre 2020

Projet de territoire

Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère

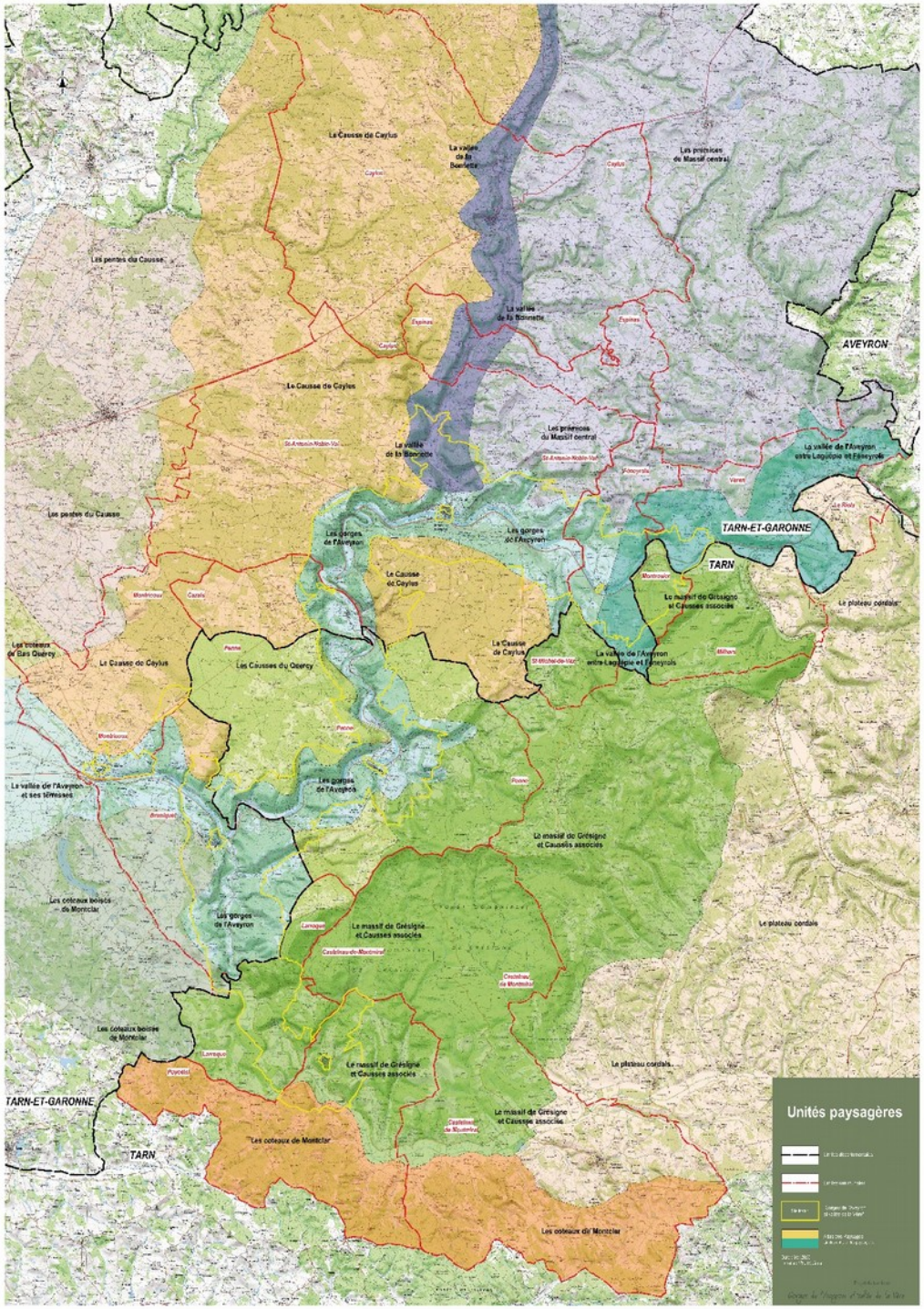

Le Causse de Caylus
La vallée de la Bonnette
Les prémices du Massif central
Les pentes du Causse
AVEYRON
Le Causse de Caylus
Les prémices du Massif central
La vallée de la Bonnette
La vallée de l'Aveyron entre Laguépie et Féneyrols
Les pentes du Causse
Les gorges de l'Aveyron
Les gorges de l'Aveyron
TARN-ET-GARONNE
TARN
Le Causse de Caylus
Le massif de Grésigne et Causses associés
Le plateau cordais
Les coteaux de Bas Quercy
Le Causse de Caylus
Les Causses du Quercy
La Causse de Caylus
La vallée de l'Aveyron entre Laguépie et Féneyrols
La vallée de l'Aveyron et ses terrasses
Les gorges de l'Aveyron
Le massif de Grésigne et Causses associés
Les coteaux boisés de Montclar
Les gorges de l'Aveyron
Le massif de Grésigne et Causses associés
Le plateau cordais
Les coteaux boisés de Montclar
Le massif de Grésigne et Causses associés
Le plateau cordais
TARN-ET-GARONNE
Le massif de Grésigne et Causses associés
Les coteaux de Montclar
TARN
Les coteaux de Montclar
Unités paysagères

Unités paysagères

- 9 unités paysagères dans le territoire d’étude

- ✓ Les gorges de l'Aveyron ;
- ✓ La vallée de l’Aveyron entre Laguépie et Féneyrols ;
- ✓ La vallée de la Vère ;
- ✓ La vallée de la Bonnette ;
- ✓ Le Causse de Caylus ;
- ✓ Les Causses du Quercy ;
- ✓ Le Massif de Grésigne et Causses associés ;
- ✓ Les coteaux au Sud-Ouest et les coteaux boisés de Montclar au Sud-Est.

TerreHistoire-Isabelle Farges-Juliette Théveniaut-Adret Environnement

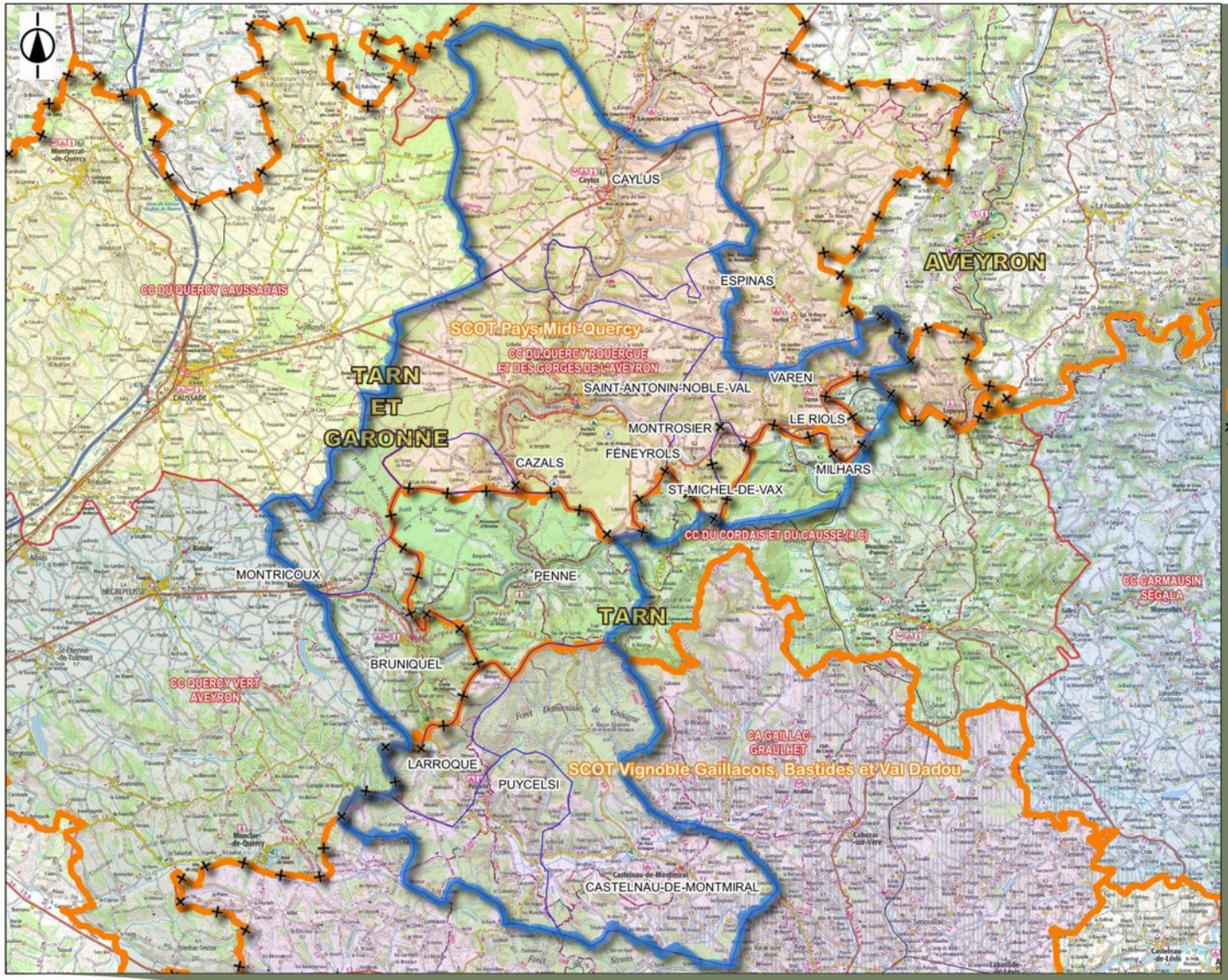

Carte n° 1
Périmètre d'étude
Localisation administrative

LEGENDE

- *Périmètre d'étude*
- *Communes*

EPCI

- *Communautés d'agglomération et communautés de Communes*
- *SCOT*
- *Département*

0 1 2 km

Février 2020

Ech : 1/175 000ème

cartographie ADRET

Projet de territoire

Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère

Phase 1 - Diagnostic partagé

- Diagnostic sensible

✓ Investigations de terrain menées en janvier, mai, juin et juillet
✓ Rencontres et échanges avec personnes ressources
✓ Micro-trottoirs menés cet été
  - 2 lieux : Varen et Puycelsi
  - Exposition (20 panneaux) avec les 8 conclusions des enjeux présentés
  - Discussion autour de ces enjeux avec un “porteur de parole” autour de 4 questions :

1. Ce que j’aime dans le paysage…
2. Ce que j’aime moins dans le paysage…
3. Si on dit “préservation des paysages”, que pensez-vous ?…
4. Si vous aviez une baguette magique pour les paysages, que feriez-vous en premier ?

✓ Atelier participatif réalisé le 08 octobre à Montricoux
✓ Enquête en ligne lancée, sur la base d’un questionnaire

Phase 1 - Diagnostic partagé

- Rapport en 3 volets

  - ✓ Paysage et Patrimoine
  - ✓ Environnement
  - ✓ Diagnostic territorial

➢ 8 conclusions

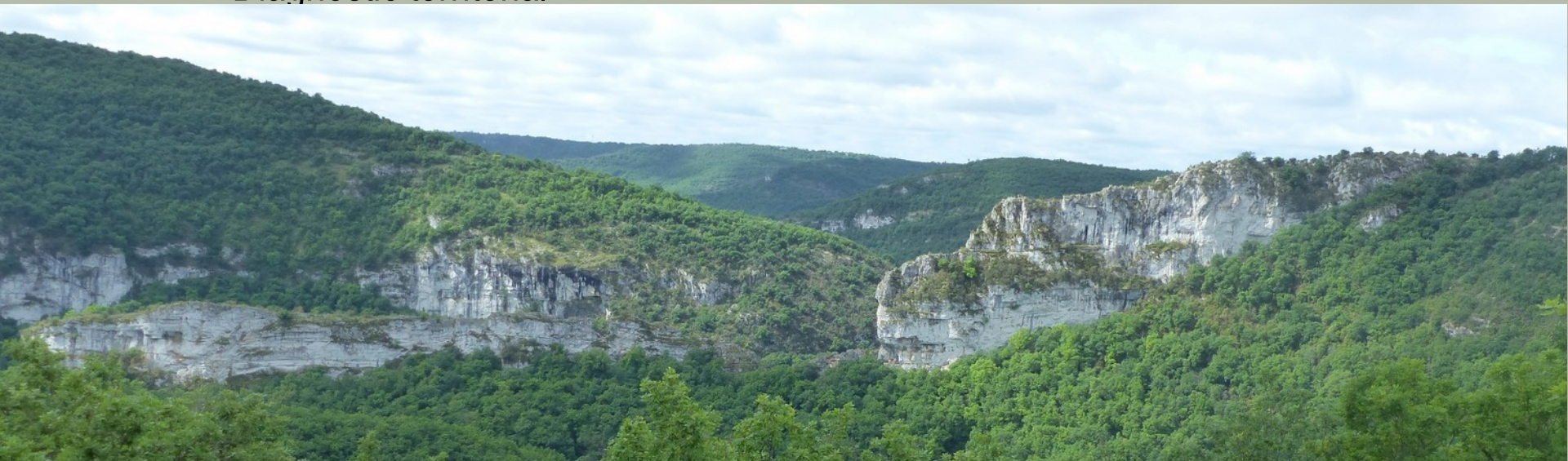

Premières conclusions

1 - L'Aveyron, la Vère, la Bonnette – couloirs de vie et d'échange – «partagés» par de nombreuses Communes et 2 Départements, ayant parfois le centre de la rivière pour limite et frontière. Paysage en 3 dimensions, alliant verticalité des gorges et horizontalité des Causses, il possède en commun la plupart des « motifs » paysagers relevés.

- ✓ Des perceptions différenciées depuis le Causse et les vallées
- ✓ Une relation historique entre Saint Antonin-Noble-Val et Caylus
- ✓ La Grésigne : un « ombrage géographique » dans le territoire
- ✓ Un lien historique avec le couloir de l'Aveyron partiellement perdu

Un territoire de Causses entaillé de vallées et de gorges, souligné au Sud
par un arc de hauts niveaux entre Aveyron et Vère.
La vallée de la Vère, une zone collinaire qui se rattache aux régions de coteaux du midi

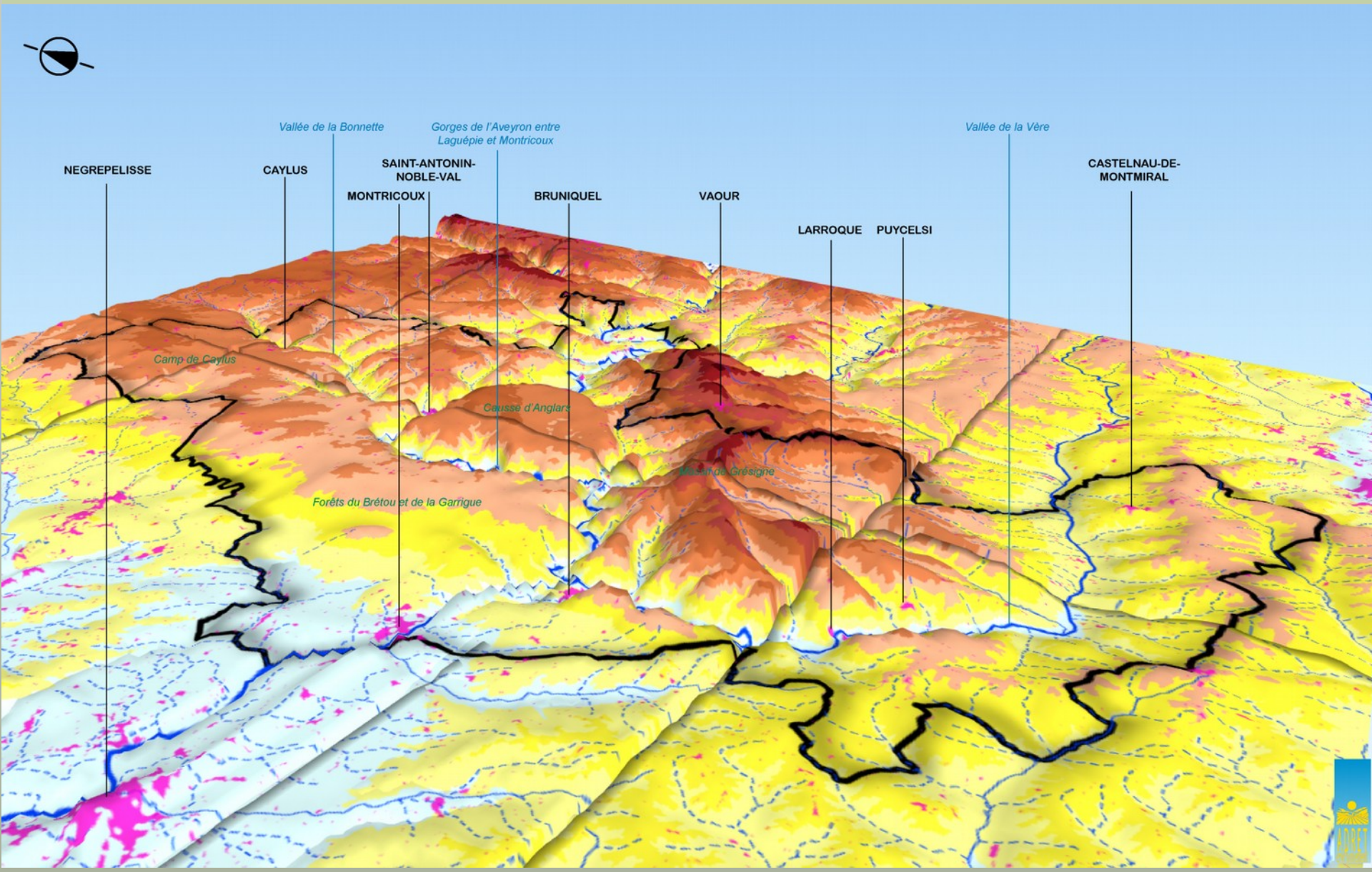

Motifs paysagers

Dans la compréhension des paysages, le terme de « motif » s'inscrit à l'échelle d'une « mosaïque » qui nappe le territoire à l'étude et le caractérise. La mosaïque correspond en effet à un assemblage d'éléments paysagers naturels ou fruits de l'activité humaine.

Cette mosaïque évolue en fonction des différents motifs qui la composent, de leur densité, de leur répétition, voire leur dominance. Il en résulte une composition paysagère unique et évolutive à la fois, dont on observe les variations entre amont et aval de l'Aveyron, entre Varen et Montricoux. 6 thématiques, totalisant 26 motifs, ont ainsi été identifiées dans le territoire :

- Motifs « Eau »
  - Couloir d'eau de l'Aveyron
  - Couloirs d'eau affluents
  - Cingles et boucles
  - Chaussées, moulins et miroirs d'eau
- Motifs « Pierre »
  - Barres rocheuses
  - Cirques
  - Grottes / Abris
  - Affleurements rocheux
  - Carrières
  - Pierres bâties / Murets de pierre sèche
- Motifs « Végétal »
  - Boisements du Causse
  - Boisements de Grésigne
  - Ripisylves
  - Voûtes forestières
  - Haies champêtres
  - Alignements arborés
  - Peuplements monospécifiques de résineux
- Motifs « Agriculture »
  - Terrasses alluviales de culture
  - Cultures sur le Causse
  - Cultures collinaires
- Motifs « Infrastructure »
  - Voie ferrée
    + tunnels + ponts
    + gare et maison garde-barrière
  - Voies routières et ouvrages d'art
- Motifs « Architecture »
  - Villages perchés
  - Tissu médiéval
  - Composition d'époque thermale
  - Extensions bâties

Motifs « Eau »

Dans cette première thématique, 4 motifs distincts ont été identifiés.

Le couloir de l'Aveyron s'affirme par sa large emprise, son couloir, mais aussi par les variations très fortes de son lit dans le socle calcaire, faisant apparaître des formations paysagères résultantes extrêmement typées, comme les boucles successives de l'Aveyron et même plusieurs des cingles enchaînés (boucles de rivière qui se resserrent étroitement).

Les 2 rivières affluentes de la Vère et de la Bonnette s'avèrent plus intimistes. Mais pour autant, la Bonnette a largement entaillé le plateau calcaire, tandis que la Vère a contourné le massif de Grésigne.

Exprimant une nette empreinte historique dans l'occupation du territoire - dont l'Aveyron constituait le couloir d'échange - chaussées et miroirs d'eau, ainsi que les innombrables moulins qui ponctuent ces trois couloirs hydrographiques sont l'expression de cette maîtrise de l'eau au bénéfice de l'activité humaine, mais non sans incidences sur le milieu environnemental.

Motifs « Eau »

- Couloir d'eau de l'Aveyron
- Couloirs d'eau affluents
- Cingles et boucles
- Chaussées, moulins et miroirs d'eau

Motifs « Pierre »

5 motifs distincts ont été relevés lors de nos repérages de terrain.

La terminologie « Gorges de l'Aveyron » traduit clairement les « entailles » - sur des temps géologiques - que l'Aveyron a réalisé dans le socle calcaire.

L'Aveyron / rivière ne peut donc être dissociée du Causse et de ses barres rocheuses formant parfois des falaises abruptes, des cirques, des grottes et abris, bien souvent occupés par les premiers hommes avant le Néolithique (Magdalénien).

On notera aussi la présence d'affleurements rocheux caractérisés, mais aussi d'entailles, d'une toute autre nature dans le massif, avec plusieurs carrières, pour certaines encore exploitées.

Cette seconde thématique est intimement liée à la précédente. Nous pourrions même dire qu'elle en procède, elle en est issue, à travers les innombrables effondrements, cassures, excavations et modifications topographiques qui produisent un ensemble exceptionnel allant parfois jusqu'au « fantasmagorique ».

Motifs « Pierre »

- Barres rocheuses
- Cirques
- Grottes / Abris
- Affleurements rocheux
- Carrières
- Pierres bâties / Murets de pierre sèche

Motifs « Végétal »

Pour la thématique « Végétal – Forêt », nous avons pu identifier dans le territoire 7 motifs distincts. Les boisements ne peuvent en effet s'inscrire dans une case unique. Car la constitution même du socle rocheux sur lequel s'est implanté le couvert forestier est très contrastée.

Entre l'acception du terme de « forêt » pouvant désigner aussi bien un peuplement arbustif de garrigues, un couvert de Chênes sur calcaire ou une forêt dense (comme celle de Grésigne) ou encore une plantation monospécifique de résineux, on observe des variations extrêmement contrastées dans la densité forestière, le cortège botanique, l'ampleur volumétrique des arbres, donc également dans les pratiques associés (et notamment l'exploitation forestière), mais aussi dans les motifs paysagers résultants, comme les voûtes forestières.

Le végétal est également associé intimement à l'eau, formant tout au long de l'Aveyron, mais aussi des rivières affluentes, des cordons plus ou moins denses de ripisylve, avec des essences hydrophiles dominantes. Dans le territoire, d'exceptionnels maillages de haies champêtres - encore préservées - ont aussi été relevés, comme par exemple sur le territoire communal de St-Michel de Vax.

Le 19e siècle, dans une vision d'urbanisme paysager « national », introduit le long des routes - avec le développement des communications basées sur l'exploitation de l'énergie fossile - des alignements arborés dominés quasi-exclusivement par le Platane, accompagnant et renforçant la mise en scène des entrées de bourgade. Autant de motifs végétaux qui donnent une typicité à la mosaïque paysagère du territoire.

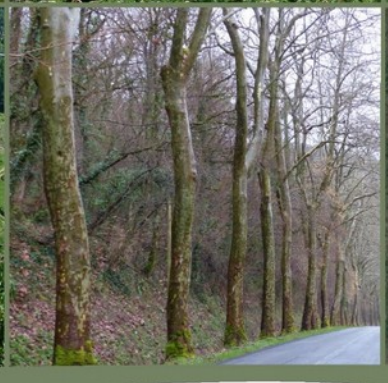

Motifs « Végétal »

- Boisements du Causse
- Boisements de Grésigne
- Ripisylves
- Voûtes forestières
- Haies champêtres
- Alignements arborés
- Peuplements monospécifiques de résineux

Motifs « Agriculture »

3 motifs principaux ont été relevés dans le territoire à l'étude, pour la thématique agricole. En réalité, de très nombreuses nuances caractérisent chaque motif paysager.

Toutefois, les cultures en terrasses alluviales le long de l'Aveyron, mais aussi le long de la Vère et de la Bonnette, forment un motif bien caractérisé par la richesse agronomique des sols (terrasses d'alluvions récentes et terrasses plus anciennes), venant contraster si fortement avec ceux du Causse, mais aussi par la proximité des ripisylves, créant ainsi - comme la rivière elle-même - des parcelles en « couloir ». La vocation de ces terres - pour certaines irriguées - parfois soumises aussi à des assolements et plus récemment affectées à l'arboriculture fruitière - évolue dans le temps, produisant ainsi chaque année un renouvellement graphique et chromatique, qui non seulement ouvre l'espace, mais vient aussi contraster avec le caractère sauvage des barres et affleurements rocheux.

Sur le Causse, les surfaces agricoles - établies sur des sols légèrement ondulants, à vocation de culture sèche ou de fourrage, voire d'élevage - expriment un motif tout autre, malheureusement impacté par la déprise agricole.

Les cultures collinaires, établies dans l'entre-deux, parfois prépondérantes comme dans l'unité amont de la vallée de la Vère, expriment un paysage de douceur, par les faibles courbes du relief, bien loin des paysages « heurtés » des gorges.

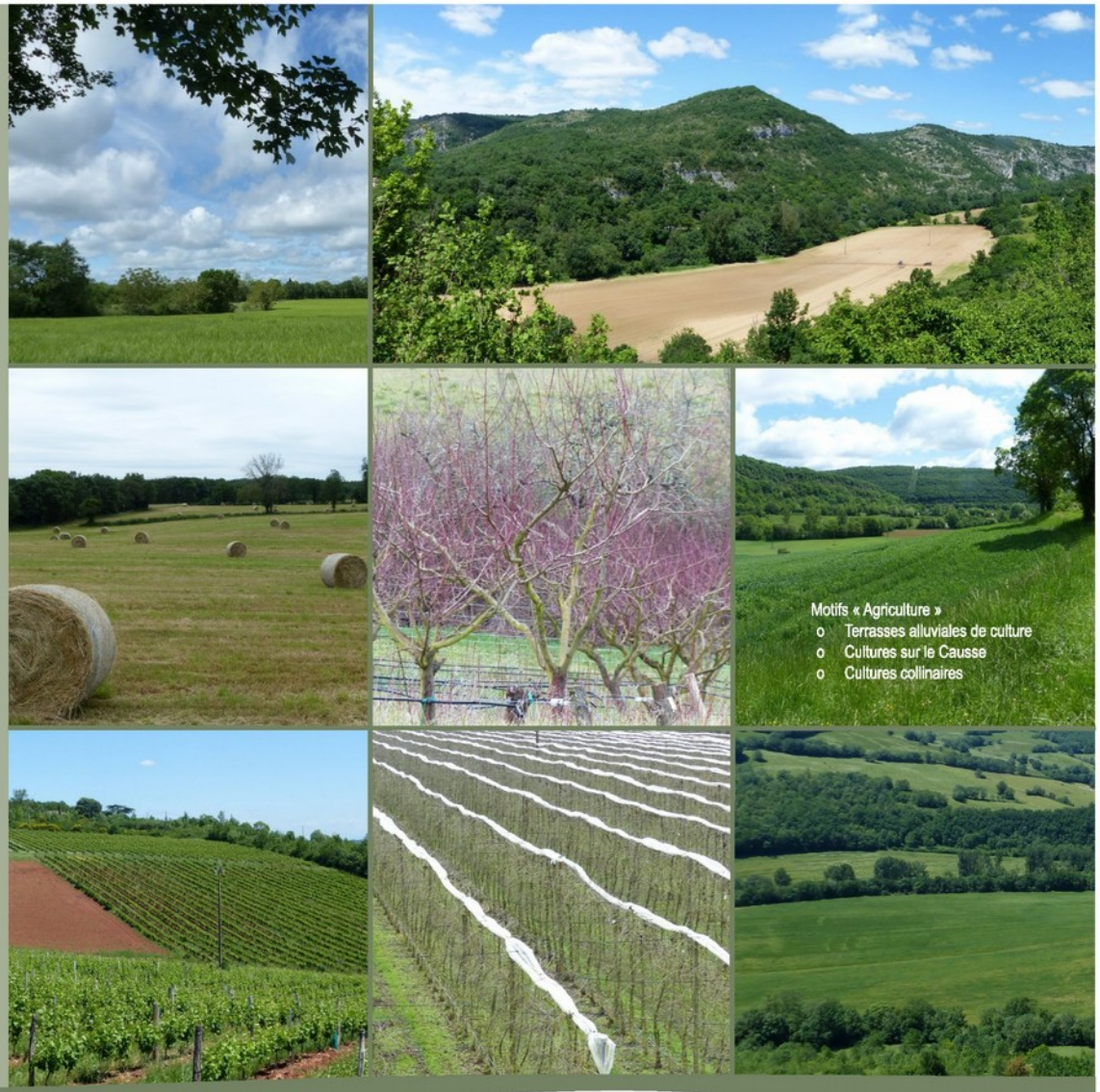
Motifs « Agriculture »
o Terrasses alluviales de culture
o Cultures sur le Causse
o Cultures collinaires

Motifs « Infrastructure »

2 motifs dominent cette thématique. Ils s'expriment dans le paysage de façon linéaire. Le premier correspond à une infrastructure exceptionnelle - réalisée entre Montauban-Villenouvelle et Lexos. Elle imprime dans le grand paysage des gorges de l'Aveyron un tracé visible depuis chacun des grands belvédères du territoire.

En effet, ce tracé est marqué par des courbes très tendues, indispensables pour le transport ferroviaire et ponctué d'ouvrages d'art permettant de lever toutes les contraintes inhérentes au caractère « chahuté » des gorges, tels que viaducs et tunnels, mais aussi des équipements multiples comme les gares, dépôts de marchandises, passages à niveau et maisons de garde-barrière.

La lecture de cette infrastructure ferroviaire - lancée durant le second Empire et dont l'activité a cessé en 1955 - est extrêmement prégnante sur l'ensemble de l'itinéraire entre Montricoux et Lexos, même si elle a été réaffectée à la circulation automobile - après avoir été « déferrée ». Car un maillage - d'origine routière – pré-existait et se caractérise, à travers l'ensemble du territoire à l'étude, y compris le long du tracé ferroviaire, par des tracés beaucoup plus sinueux, correspondant à une prise en compte moins invasive des contraintes topographiques, du fait de leur antériorité et à l'époque du moindre développement des modes extractifs et de terrassement.

Motifs « Infrastructure »
- Voie ferrée
  + tunnels + ponts
  + gare et maison garde-barrière
- Voies routières et ouvrages d'art

Motifs « Architecture »

Pour cette thématique, 4 motifs différents ont été relevés dans cet « archipel » de cités médiévales, exceptionnelles par leur densité. Le critère défensif constituait naturellement un élément prépondérant dans l'implantation d'un lieu de vie protégé. Quoi de mieux que le caractère chaotique des émergences rocheuses qui accompagnent l'Aveyron et ses deux affluents.

Entre Pierre, Eau et Forêt, les points hauts du territoire prenaient dès lors une valeur emblématique. Penne, Bruniquel, Puycelsi, Castelnau de Montmiral, mais aussi Milhars, expriment parfaitement ce motif paysager d'architecture, marqué d'ailleurs par un mimétisme exceptionnel entre pierre naturelle et pierres bâties.

Le tissu médiéval s'applique aussi à des localités plus proches de la rivière, ayant donc compensé le moindre caractère défensif par des remparts. Il s'agit clairement ici de Montricoux et de Saint-Antonin-Noble-Val, qui pour cette dernière offre par ailleurs un motif d'expression thermale, conjuguant et « absorbant » en une seule composition le plan d'eau / miroir, les frondaisons arborées en rive droite, la gare, mais aussi un ensemble urbain recomposé, contre le tissu médiéval, sur l'ancien cimetière des Moines, avec les thermes, ses balustres et son grand escalier à double-volée. Ce motif paysager et urbanistique, très particulier, intègre totalement l'Aveyron. Saint-Antonin a sauté la rive gauche ! Les évolutions urbaines - avec une accélération au 19e siècle - ont par ailleurs très largement débordé des strictes limites des enceintes fortifiées, ouvrant sur des extensions bâties en «couloir-rue», le long des grands axes comme à Caylus et à Saint-Antonin. Mais dans cette même thématique, sous le vocable d'extensions bâties, se trouvent aussi de façon bien présente les zones pavillonnaires, ainsi que les installations industrielles et commerciales, ces deux dernières étant prioritairement implantées en fond de vallée, toujours à proximité des axes de communication.

Motifs « Architecture »

- Villages perchés
- Tissu médiéval
- Composition d'époque thermale
- Extensions bâties

TerreHistoire - Isabelle Farges - Juliette Thévenin-t - Adret Environnement

Couloirs de vie

Constats

- ✓ Il n'y a de la vie qu'autour des rivières
- ✓ Besoin de gestion de **"la rivière et ses abords"**
- ✓ Les rivières : axes de circulation, d'identification et différenciation
- ✓ Relation qui prend ses origines à la préhistoire, qui s'est amplifiée jusqu'au milieu du 20ème siècle, est peut-être oubliée aujourd'hui

Commentaires en vue des orientations

- ✓ Besoin de **dialogues entre les différentes entités administratives**
- ✓ **Mise en cohérence** : EPCI, Conseils départementaux,…
- ✓ Les rivières peuvent être **au centre de la politique touristique**

1 - L'Aveyron, la Vère, la Bonnette sont des couloirs de vie et d'échange « partagés » par de nombreuses Communes et 2 Départements, ayant parfois le centre de la rivière pour limite et frontière.

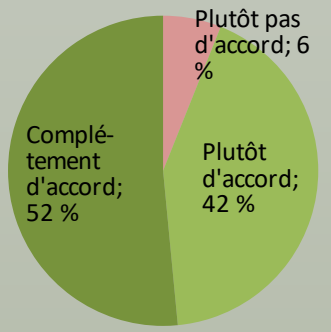

Résultat de l'enquête à destination des membres du COPIL

Un paysage en 3 dimensions

Constats

- ✓ Empreinte d'une richesse passée encore visible
- ✓ Manquent dolmens et réseau des anciens chemins qu'empruntent les sentiers de randonnée
- ✓ Ce n'est pas très clair comme définition du paysage. Il s'agit d'un paysage de Causse calcaire
- ✓ Différencier Végétal et Agriculture; ce n'est pas le même niveau d'analyse. L'agriculture : un mode de gestion du végétal qui permet son maintien et son entretien. L'agriculture avec ses différentes productions et modes de gestion, façonne le paysage. Comme la sylviculture d'ailleurs....

1 bis - Un paysage en 3 dimensions, alliant verticalité des gorges et horizontalité des Causses, qui a en commun la plupart des «motifs» paysagers relevés : Eau / Pierre / Végétal / Agriculture / Infrastructure / Architecture

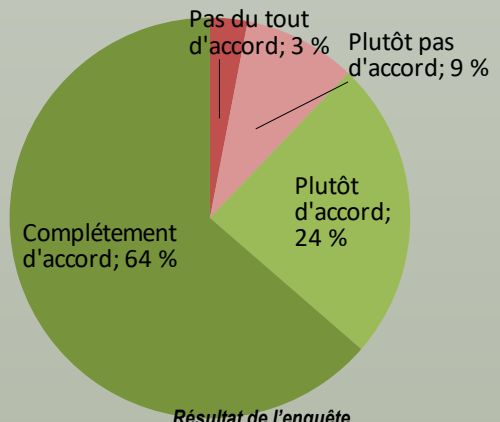

Résultat de l'enquête à destination des membres du COPIL

Commentaires en vue des orientations

- ✓ Rendre compatible cette diversité du paysage avec un développement économique durable
- ✓ Prendre en compte les femmes et les hommes qui y vivent à travers la culture, les aménagements, l'urbanisme, les services... (la signalisation routière, la publicité, les commerces souvent liés aux activités touristiques et de pleine nature, le stationnement automobile)

2 - Une concentration exceptionnelle de sites et édifices – y compris de l'ère industrielle – vécus dans le quotidien, mais dont la valorisation est inégale.

- ✓ Une préservation du patrimoine médiéval qui a été « priorisée »
- ✓ Le patrimoine doit être « vivant » ; quelles représentations et quelles fonctions nouvelles ?
- ✓ L'ancienne voie ferrée : un impact visuel fort, pour un projet de territoire fédérateur ?

Carte n°3
Sites protégés

Espinas

Caylus

Gouffre de la Gourgue et ses abords

St-Antonin-Noble-Val

Partie du chemin
des Fours à Chaux
Allée de la Gare
Site des anciennes tanneries
Promenade des Moines
et jardins de l'école Notre-Dame
Ancien hôtel de ville
Rue Guilhem-Peyre
Ancien monastère

Ancienne ville
St-Antonin-Noble-Val

Rochers d'Anglars
et abords

Montricoux

Cazals

Penne

Monument élevé
à la mémoire des morts
du Maquis d'Ornano

Limites départementales

Limites communales

Site inscrit — "Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère"

Site patrimonial remarquable de St-Antonin-Noble-Val

Forêt domaniale de Grésigne

Site classé

Site inscrit

PNR des Causses du Quercy

0 500 1 000 2 000
Mètres

Date : Mai 2020
Echelle : 1/50 000ème

Carte n°6
Edifices protégés

Espinas
Ancienne abbaye de Beaulieu
Château de Cas
Eglise
Grange
Pigeonnier
St-Antonin-Noble-Val
Féneyrols
Varen
Eglise St-Vincent
Porte fortifiée
Ancien prieuré bénédictin
Doyenné
Eglise St-Martin
Reste du château de Belpech
Maison et pigeonnier de la Vigerie
Le Riols
Eglise de Puech-Mignon
Gare de Lexos
Montrosier
Château
Milhars
St-Michel-de-Vax

Limites départementales
Limites communales
Site inscrit "Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère"
Monument Historique classé ou inscrit
Rayon de 500 m autour des M.H.
Titre Dénomination MH classé
Titre Dénomination MH inscrit

0 500 1 000 2 000
Mètres

Date : Mai 2020
Echelle : 1/50 000ème

Grottes en surplomb de l'Aveyron et présence d'habitats troglodytiques, le long de la route de la Madeleine

Les quelques grottes citées ne couvrent qu'une partie de la réalité. D'innombrables grottes ponctuent les falaises, les cassures du relief, tout au long de l'Aveyron, mais aussi surplombent les combes adjacentes, comme les grottes de la Pyramide dans les Costes de Fabré (en amont de Penne) ou dans une autre combe adjacente de la Vère (au lieu-dit «Peyrefande »).

Du fait de leurs grandes qualités thermiques, ces grottes et abris sous roche ont ensuite été « retravaillés », approfondis, murés en avancée, pour former un véritable habitat, dont la seule face extérieure se rattache à l'expression d'une maison. On trouve ce type d'habitat le long de la falaise bordant l'Aveyron, en rive droite, vers la grotte de la Madeleine. Mais l'exemple d'habitat troglodytique le plus développé et repérable visuellement, est bien le village de Larroque, avec ses grottes troglodytiques dans sa partie haute.

Vue ciblée sur les grottes (Larroque)

Présence de grottes, sur les hauteur du village de Larroque

Habitat troglodytique, le long de la route de la Madeleine

Maison des Loups à Caylus

Eglise St-Vincent à Varen

Eglise St-Pierre à Montricoux

Maison Payrols à Bruniquel

Ancien Prieuré bénédictin à Varen

Rue de l'Hôpital à Bruniquel

« L'Archipel » des cités médiévales peut donner à penser que nous sommes en présence de cités totalement préservées et d'édifices concentrés sur la seule période centrale du Moyen-Age, soit du XI au XIII siècle.

C'est par exemple le cas de la Maison des Loups à Caylus, de l'ancien Hôtel de Ville et de plusieurs hôtels particuliers à St. Antonin, des églises St. Vincent à Varen et St. Maffre à Bruniquel, ou partiellement de l'église St. Pierre à Montricoux.

En réalité, l'analyse détaillée des édifices classés ou inscrits, montre que si la plupart se situent en effet dans cette période – soit tout de même 3 siècles - on trouve également nombre d'édifices du Moyen-Age dit tardif, soit du XIVème et Xvème siècle.

Plusieurs hôtels particuliers à Bruniquel et à St. Antonin-Noble-Val, l'ancien prieuré bénédictin de Varen, la tour-donjon d'Almayrac à Montricoux ou encore le château de Cas sur la Commune d'Espinas, s'inscrivent en effet dans cette période.

Tour-Donjon d'Almayrac à Montricoux

Château de Cas

Calvaire vers l'église de St-Jean-Baptiste (Féneyrols)

Pigeonnier à Brousse

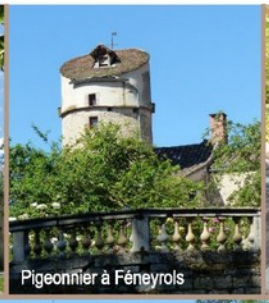
Pigeonnier à Féneyrols

Fontaine à Varen

Four à Milhars

Ferme sur le Causse (Commune de Cazals)

Muret de pierres sèches

Ferme de la Devèze (Commune de Montricoux)

Dans l'étude paysagère, nous avions déjà été amenés précédemment à évoquer cette trame ancestrale du territoire, avec lieux-dits, cheminements et premières occupations humaines (Chapitres « Itinérance dans le territoire » et « Aux origines de l'humanité »). Les garrigues actuelles, même en des lieux parfois escarpés, étaient sillonnées de parcours, dans le cadre d'une forte activité pastorale. Ainsi, le paysage originel, couvert de forêts de feuillus – le climax correspondant principalement au Chêne blanc ou pubescent (à l'exception de la forêt de Grésigne avec le Chêne sessile) -, a été progressivement investi, déboisé, ouvert et structuré de murettes en pierre sèche, destinées à réduire les phénomènes érosifs, à retenir l'eau, mais aussi à optimiser l'usage de l'espace avec des cultures sèches et à figer le parcellaire. Peu à peu, ce sont donc des paysages «dessinés», parfois en terrasses, qui se sont constitués. Sur les Causses, le maillage est encore très visible, malgré l'embroussaillement.

Le territoire est par ailleurs structuré par les fermes. Leur relatif isolement conduisait à produire en autonomie, donc aussi à construire - selon un schéma de composition adapté au terrain et aux opportunités du site - tous les «équipements» permettant d'assurer justement cette autonomie : four à pain, puits, poulailler, bergerie, pigeonnier, silo à grains... Ces constructions individuelles associées, sont aussi prolongées par des « équipements » collectifs, comme le four banal, la fontaine, le lavoir... situés généralement au sein du hameau, du village. Nombre de croix et calvaires émaillent aussi le territoire, à la « croisée » des chemins. Elles sont l'expression symbolique du Christianisme, en relai et en continuité des lieux de prière que sont églises et chapelles.

En réalité, tous ces éléments cités ne constituent pas de simples éléments ponctuels ; chacun de ces bâtis spécialisés, chaque édifice, représente sur le plan paysager un « maillon » utile, qui s'inscrit dans une cohérence d'ensemble. Tous ces éléments de patrimoine bâti à caractère vernaculaire, constituent en réalité des points forts de ce territoire, dont ils ne peuvent être détachés. Tous ces éléments s'inscrivent dans un « tissu » complexe, composé par strates successives d'occupation et d'activités humaines.

Moulin de Ravaisson (Commune de Caylus)
à proximité de la Cascade pétrifiante de St-Pierre Livron

Moulin et son bief, au Barry de Cas

Canal à St-Antonin

Moulin dans la vallée de la Bonnette (entre CosteJean et le Martinet)

Moulin à Milhars

Parmi tous ces éléments d'architecture vernaculaire, il faut souligner l'importance des moulins - très anciens pour certains - qui s'inscrivent dans une démarche ancestrale visant à maîtriser la force motrice de l'eau, tout au long de son cours, pour toutes sortes d'activités artisanales, puis pré-industrielles sur ce territoire : meunerie, scierie (comme voici 30 ans au Barry de Cas), ou encore le moulin à blé de Turlan (sur la Bonnette), foulon, tannerie, papèterie (comme sur la Bonnette, à Saint-Antonin).

La dimension patrimoniale de ces infrastructures au fil de l'eau ne peut donc être détachée d'une vraie politique de l'eau, combinant gestion environnementale, valorisation patrimoniale du territoire et dimension énergétique.

Attention, cependant ! Tous les seuils et obstacles recensés en rivière ne sont pas systématiquement associés à des moulins et surtout à des moulins présentant avec leur bief un intérêt patrimonial. En effet, sur l'Aveyron, les moulins ancestraux ont tous disparu et ont fait place à des infrastructures hydro-électriques de bien plus grande puissance. Dans ce cas d'espèce, ce sont bien-entendu les chaussées - du fait de l'ampleur du couloir d'eau de l'Aveyron - qui deviennent importantes dans le paysage par l'effet miroir qu'elles engendrent. Cette formulation artificielle, voire urbanisée de l'eau, est l'objet de nombreuses dissensions, mais quoi qu'il en soit c'est bien ce dispositif hydraulique qui confère à Saint-Antonin l'un de ses attraits majeurs (voir le chapitre «Motifs paysagers», dans ce même volet). Pour un développement local thématique de l'eau, intégrant la dimension environnementale, la recherche de projets consensuels est indispensable. En effet, les moulins, de façon générale, s'inscrivent avec les chaussées, dans une perspective transverse ; ils transcendent les particularismes territoriaux et doivent être pris en compte dans une vision de grand paysage.

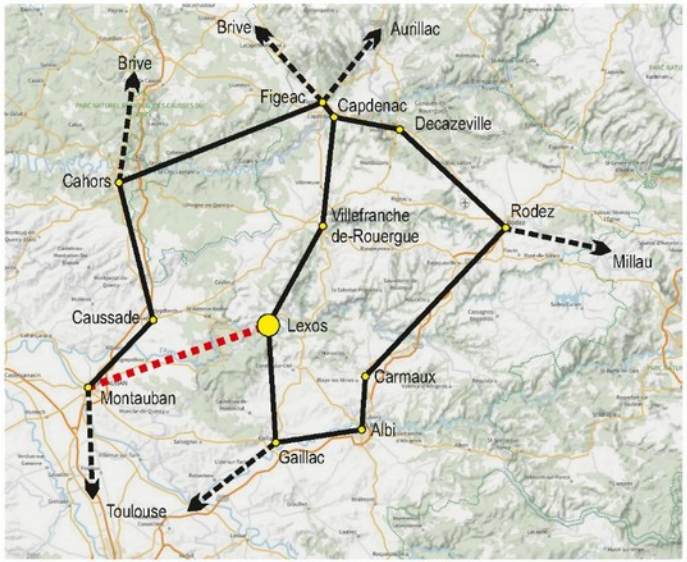

L'insertion dans le grand paysage du tracé de la voie ferrée, reliant Montauban à Lexos, constitue l'expression emblématique d'un « chambardement » dans les modes de production, mais aussi des échanges au sein du territoire à l'étude. La voie ferrée est véritablement associée à un développement industriel national, qui l'a également touché.

Amorcé au XVIIIe, à travers la maîtrise de nouvelles techniques, l'exploitation du charbon à grande échelle combinée à la machine à vapeur, a conduit le pays à se doter de centres industriels majeurs. C'est ainsi le cas avec l'entreprise des Mines et la verrerie de Carmaux dans le Tarn. Pourtant exploité dès le 12e siècle, ce n'est en effet qu'au 19e que le charbon y est extrait de manière industrielle, en vue d'une utilisation sidérurgique.

De même, à Decazeville en Aveyron, les affleurements charbonneux étaient - au Moyen-Âge sans doute - exploités artisanalement. Mais l'exploitation ne prend son essor qu'au 18e, avec Elie Decazes qui confère aussi son nom à la ville. Cette dernière dispose aussi de gisements de fer. Il n'est donc pas étonnant que se mette ainsi en place un nouveau maillage territorial d'infrastructures reliant entre eux sites miniers et centres urbains, d'autant que des transferts de population très importants s'opèrent alors du monde agricole vers le monde industriel, gonflant brutalement la population ouvrière.

Gare de Montauban-Villenouvelle

Départ de l'ancienne voie ferrée à Montauban

Ancienne gare de Montricoux

Gare de marchandise à Montricoux

Ancienne maison garde-barrière vers Bruniquel

Tunnel vers Bruniquel

Ancienne voie ferrée en contrebas de Bruniquel

Gare (Bruniquel)

Concentration exceptionnelle de sites et édifices

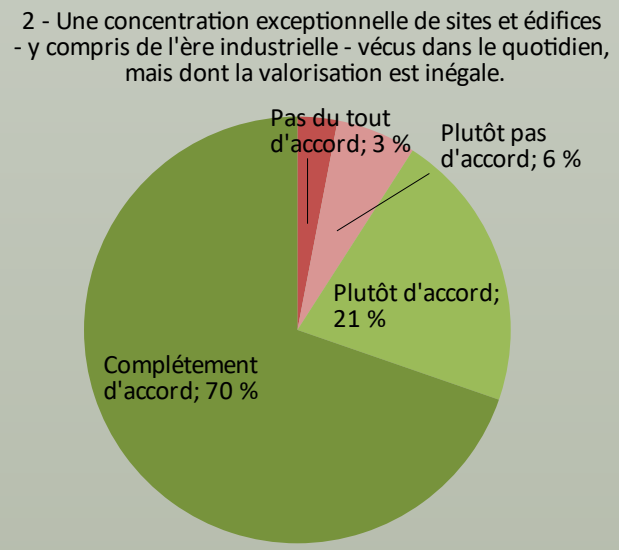

Constats

- ✓ Le territoire reste très marqué dans les paysages par les effets cumulés et successifs de l'exode rural et la lecture est encore possible
- ✓ L'accent est principalement mis sur les sites classés « Grand Site Occitanie »

Commentaires en vue des orientations

- ✓ **Conservation des sites et édifices : enjeu majeur**
- ✓ Une valorisation reste à construire
- ✓ Dimension historique ou culturelle à prendre en compte dans le cadre de **l'implantation de nouvelles activités** (éviter de les implanter sur terrains agricoles ou naturels)
- ✓ Différences de valorisation selon que **les édifices disposent ou non d'une protection** (MH, site inscrit ou classé....). Pour les édifices privés, des difficultés d'ordre financier. Ex de réussite : château de Penne

Idées pour actions

- ✓ Bruniquel : Comment intégrer les anciennes forges ? **Le patrimoine industriel est unique mais à l'abandon.**
- ✓ Le patrimoine industriel (ici essentiellement ferroviaire) a longtemps été oublié. Une action de valorisation spécifique est à prévoir pour la gare ferroviaire de Lexos.

3 - Un « archipel » de cités médiévales préservées – mais avec un mitage périphérique : extensions artisanales, commerciales, pavillonnaires, touristiques succombent aux tentations d'aménagements vers des modèles urbains et standardisés. En matière de co-visibilités et inter-visibilités, ces évolutions ont des incidences sur la préservation du grand paysage et notamment depuis les belvédères remarquables.

- ✓ Vers une gestion de l'originalité de chaque lieu,
  à travers les outils règlementaires (SPR…)
- ✓ Des enjeux nouveaux à traiter, avec le développement de la « cabanisation »
- ✓ Des extensions urbaines et commerciales à repenser
  en fonction de leur perception dans le grand paysage
- ✓ De nombreux enjeux d'intégration paysagère (hangars agricoles et photovoltaïque au sol)

Coeur de la bastide à Castelnau-de-Montmiral

Maison à Arnac

Maison grenier à St-Antonin

Maison à Féneyrols (pans de bois et remplissage de terre cuite)

Maison à Puycelsi

Ce schéma, appliqué surtout à la pierre pour l'architecture monumentale – qu'il s'agisse des pouvoirs civils ou religieux – a subi évidemment de multiples accommodements en fonction du lieu, notamment pour l'architecture populaire et rurale, avec l'utilisation du colombage, notamment aux étages. On le retrouve en effet en tous lieux, de Montricoux en aval, à Varen en amont de l'Aveyron, ou à Puycelsi et Castelnau-de-Montmiral sur la Vère, ou encore à Caylus sur la Bonnette. Mais ces structures de bois, associées à la terre crue ou cuite, étaient la proie facile de multiples incendies qui ont ponctué la vie des cités. Après le feu, ne restaient dès lors en place que murs de ceinture et de refend lorsqu'ils étaient en pierre.

La terre – adobe ou brique cuite – participait ainsi, sur tout le territoire, de techniques constructives largement pratiquées, du fait de la facilité de production et d'emploi (y compris au niveau décoratif). On la retrouve ainsi dans l'architecture rurale et parfois même urbaine du territoire, selon les opportunités, mais aussi les fonctions. Ainsi, à Saint-Antonin-Noble-Val, sur une maison, voit-on l'étage supérieur en brique, du fait de sa fonction de grenier et réserve. Il y avait donc bien une hiérarchie dans le choix des matières!

Maison à Montricoux

Cette nouvelle organisation spatiale, qui reste urbaine et en étoile, soutenue – notamment à St. Antonin - par le thermalisme et la voie ferrée, a fait place après-guerre à un mode d'habiter très différent, sans connexion avec le tissu bâti environnant, sous la forme la plus fréquente de lotissements, très consommateurs d'espaces et coûteux au niveau des infrastructures publiques (réseaux).

Ces implantations ont utilisé avec profit (en bénéficiant de larges vues en belvédère) les anciennes terres de culture en déprise, leur offrant une relative accessibilité, moyennant une extension des réseaux viaires.

C'est bien ce tissu pavillonnaire, toujours en extension, très présent tout autant à Caylus qu'à St. Antonin, mais aussi à Montricoux ou encore à Milhars, qui interroge au niveau du « Paysage ». Car le mitage qu'il a engendré s'impose systématiquement au niveau visuel et même s'interpose, lorsqu'on observe les co-visibilités et qu'on évalue la qualité des sites paysagers du territoire à l'étude.

Extension pavillonnaire au-dessus de la Cité de St-Antonin-Noble-Val

Extension face à la Cité de Caylus

Lotissement à St-Antonin

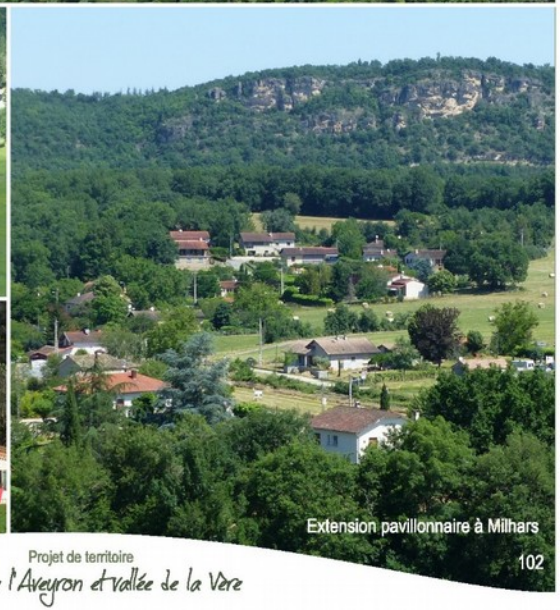
Extension pavillonnaire à Milhars

Extensions urbaines et mitage

3 - Un « archipel » de cités médiévales préservées,
mais avec un mitage périphérique :
extensions artisanales, commerciales, pavillonnaires, touristiques
succombent aux tentations d'aménagements
vers des modèles urbains et standardisés.

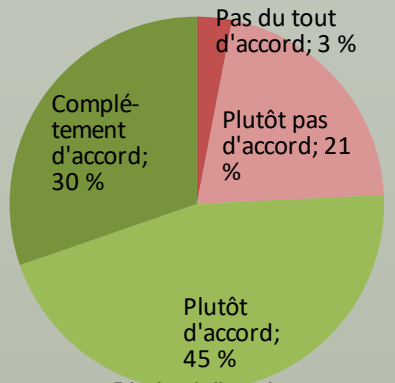

Résultat de l'enquête à destination des membres du COPIL

Constats

- ✓ **Le relatif "isolement" du site a modéré la pression foncière**
  On est loin des phénomènes de l'aire toulousaine ou montalbanaise
- ✓ Quelques « **verrues » bien visibles**
  (lotissements, carrières, propriétés encloses)
- ✓ **La saturation de l'agglomération toulousaine**
  drainera des populations nouvelles vers nos régions
- ✓ Les équilibres n'ont pas toujours été recherchés
  2 risques : "muséification" et détériorations architecturales voire destructions
- ✓ Un PLU, un SPR, ainsi qu'un SCOT en construction : sensibilité au problème

Commentaires en vue des orientations

- ✓ Nécessité de réfléchir sur des extensions « raisonnées » au travers des PLU,
  en évitant la sanctuarisation et le développement sur des terres agricoles éloignées des cités
  Ces espaces ne doivent pas devenir des cités-musée et doivent continuer de vivre, voire de se développer
- ✓ Un urbanisme plus compatible doit être recherché, mais **besoin d'aides financières** pour compenser les surcoûts
- ✓ Nœud gordien du projet de territoire : sa réussite est liée à **l'acceptation par les différents aménageurs du territoire**
  afin de préserver le caractère "pittoresque" des cités du territoire,
  sans pour autant que ce soit un frein au développement économique et urbain

Covisibilités - Intervisibilités

Commentaires en vue des conclusions

- ✓ Equilibre difficile à trouver entre présence humaine « source de vie » et un mitage des paysages
- ✓ Evidence depuis le Roc d'Anglars (lotissement sous le Roc Deymié)

Commentaires pour orientations

- ✓ Trouver un **équilibre entre préservation et développement** Nécessité de **permettre l'installation d'activités et de logements**
- ✓ Activité économique locale est nécessaire pour la préservation du patrimoine
- ✓ Besoin d'une **réponse commune pour une vraie cohérence identitaire du territoire**

3 bis - En matière de co-visibilités et intervisibilités, ces évolutions (mitage, extensions,...) ont des incidences sur la préservation du grand paysage et notamment depuis les belvédères remarquables.

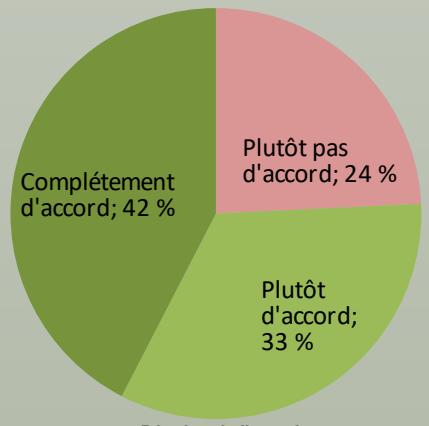

Résultat de l'enquête à destination des membres du COPIL

Commentaires pour actions

- ✓ **Ces incidences méritent d'être étudiées et analysées** au même titre que la fermeture et la banalisation des paysages, liées à l'enfrichement
- ✓ Un projet de territoire suffira-t-il à la protection des sites, **ou faudra-t-il recourir à une procédure de classement ?**

4 - Un territoire de vie, fort de relations construites dans la durée, avec des différences et des complémentarités (Vallées, Causses, Grésigne) : vers une approche différenciée.

- ✓ Un large périmètre d'étude sur 16 Communes, englobant des territoires d'échange
- ✓ Des « portes » d'entrée dans le territoire : Montricoux, Caylus, Larroque, Varen…
- ✓ Un «projet de paysage» sur le territoire, à différencier de ceux du SCOT, des PETR, PLUI…

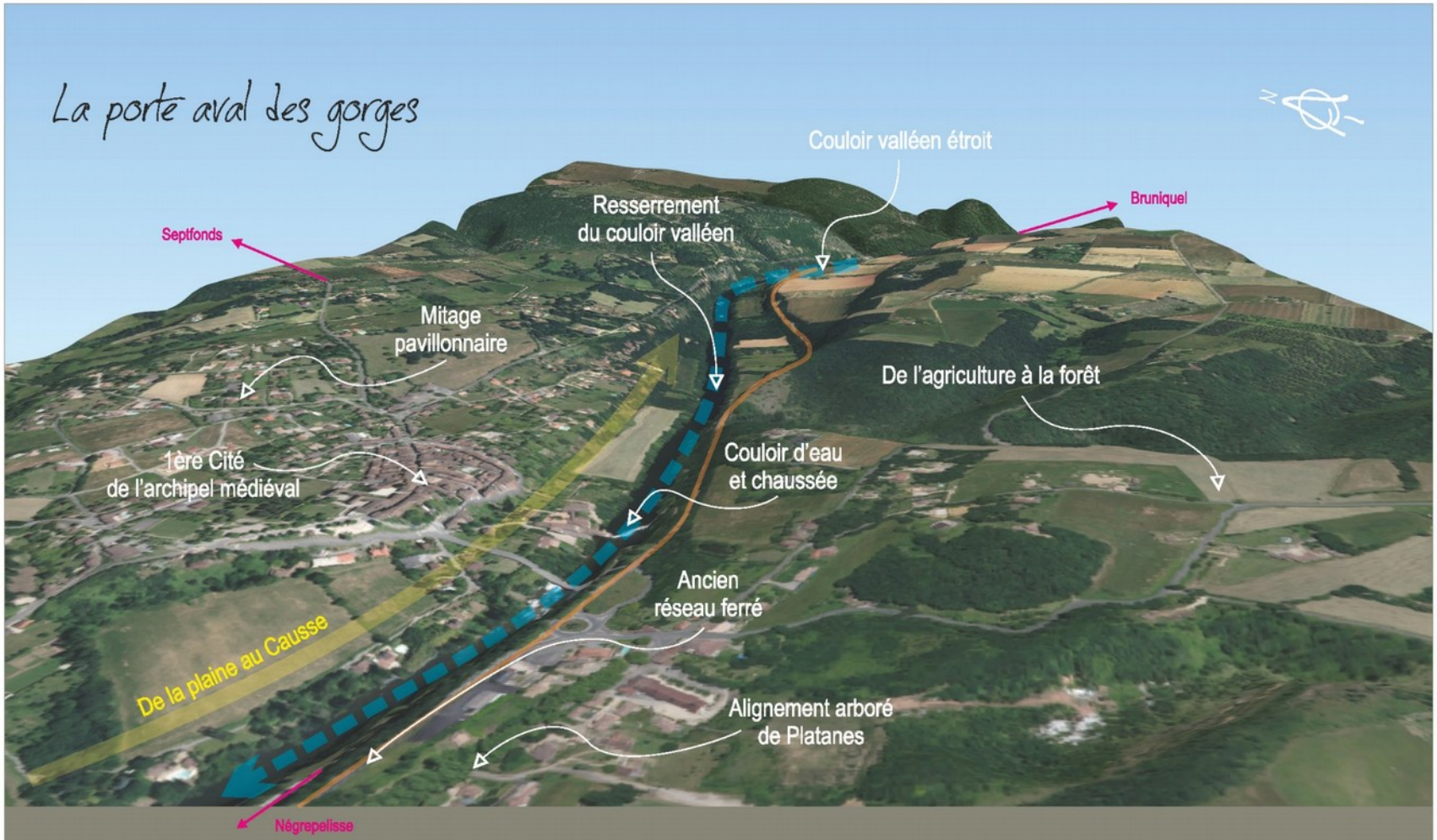

Montricoux

1

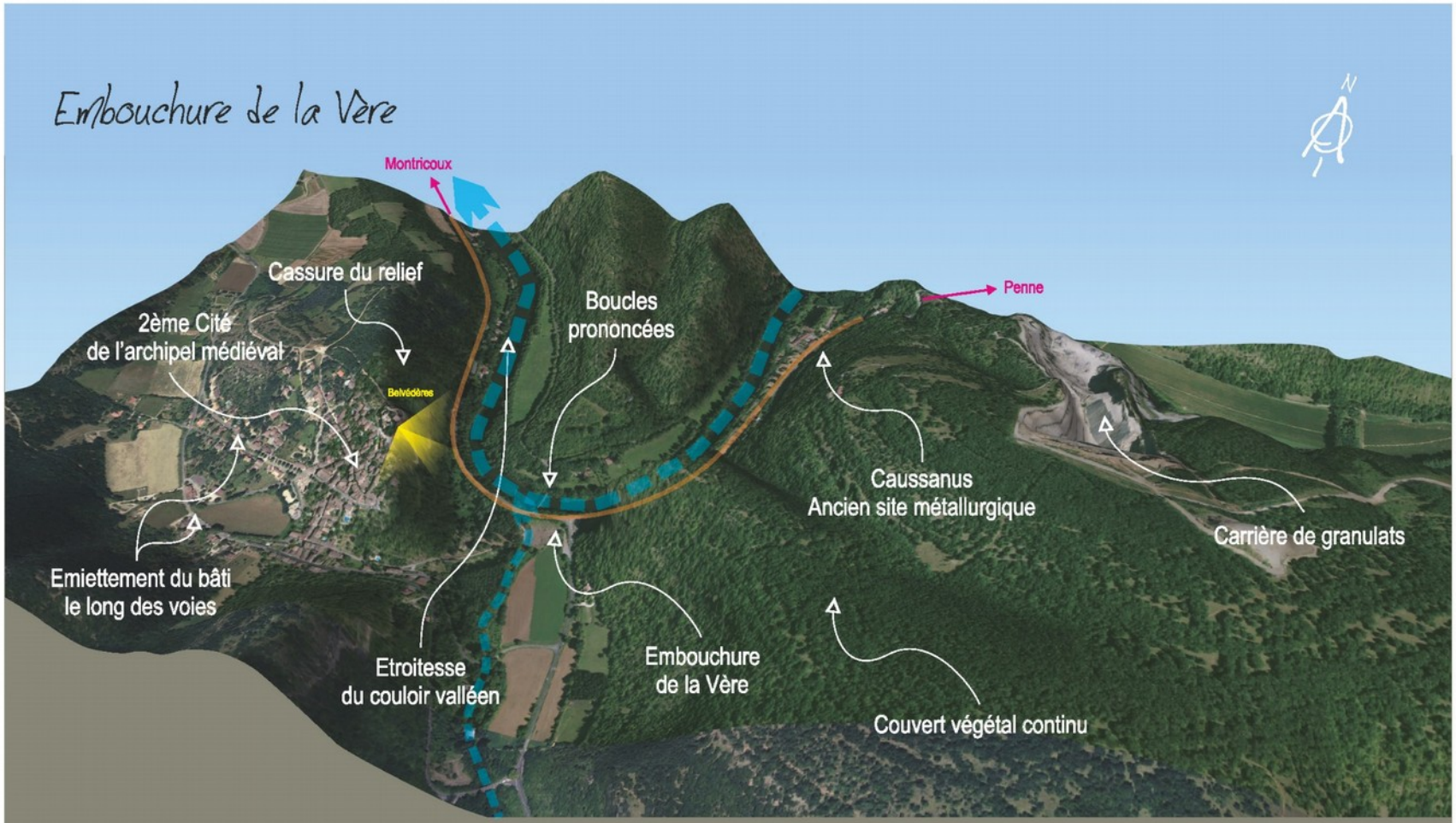
Embouchure de la Vère
N
Montricoux
Penne
Cassure du relief
2ème Cité
de l'archipel médiéval
Belvédères
Boucles
prononcées
Caussanus
Ancien site métallurgique
Carrière de granulats
Emiettement du bâti
le long des voies
Etroitesse
du couloir valléen
Embouchure
de la Vère
Couvert végétal continu

Bruniquel

2

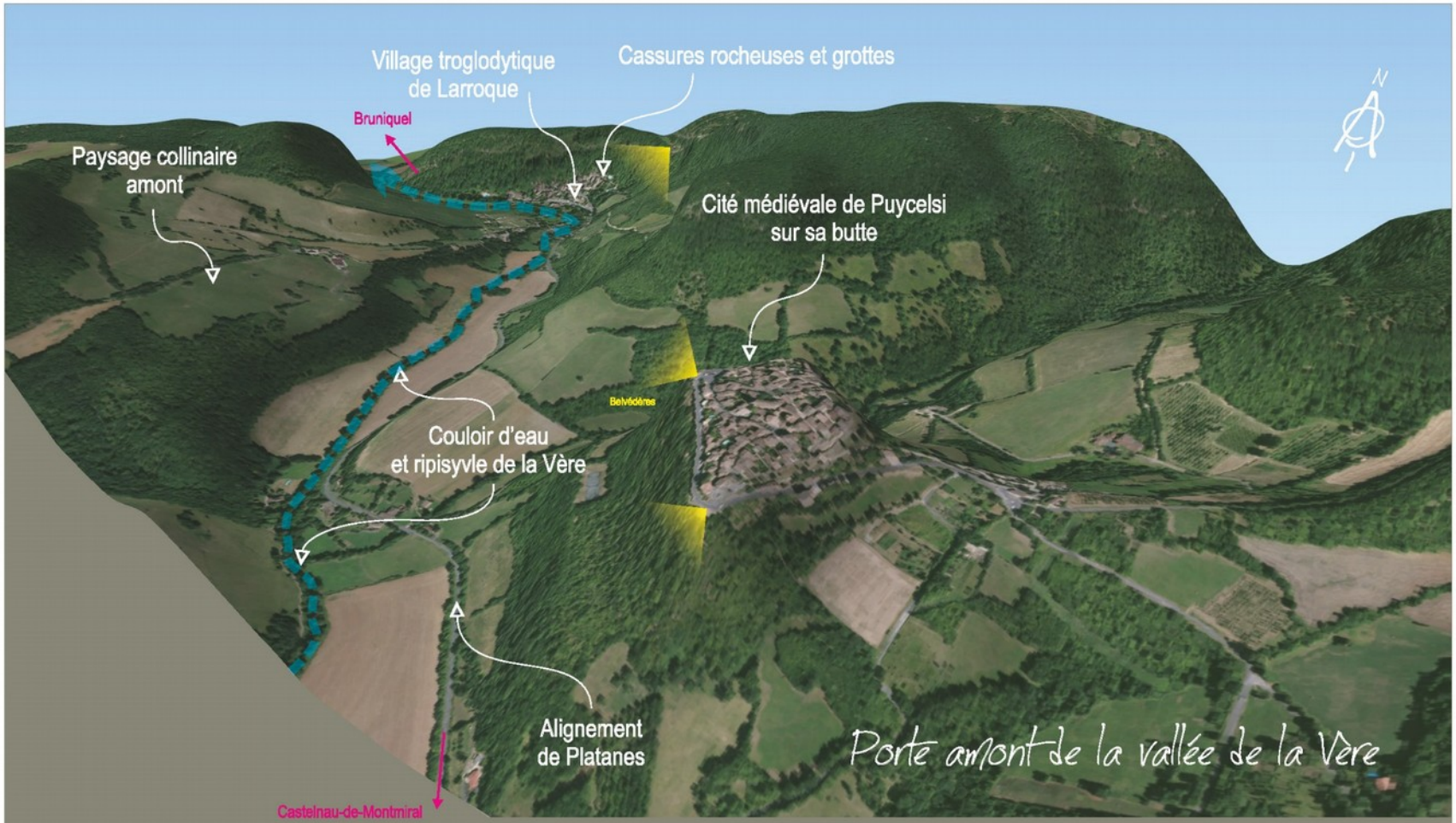

Larroque - Puycelsi

9

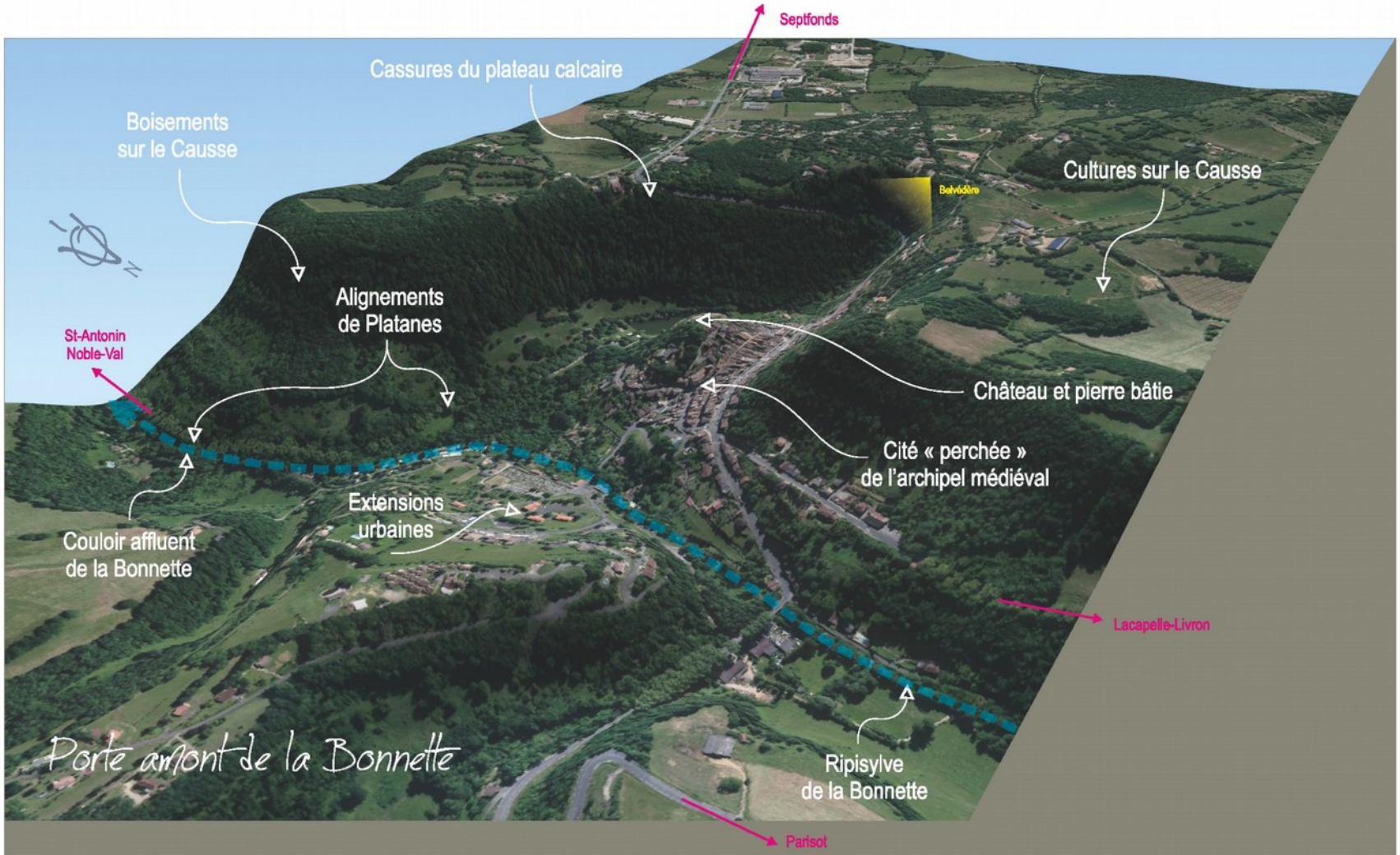
Septfonds
Cassures du plateau calcaire
Boisements
sur le Causse
Belvédère
Cultures sur le Causse
Alignements
de Platanes
St-Antonin
Noble-Val
Château et pierre bâtie
Cité « perchée »
de l'archipel médiéval
Extensions
urbaines
Couloir affluent
de la Bonnette
Lacapelle-Livron
Porte amont de la Bonnette
Ripisylve
de la Bonnette
Parisot

Caylus

12

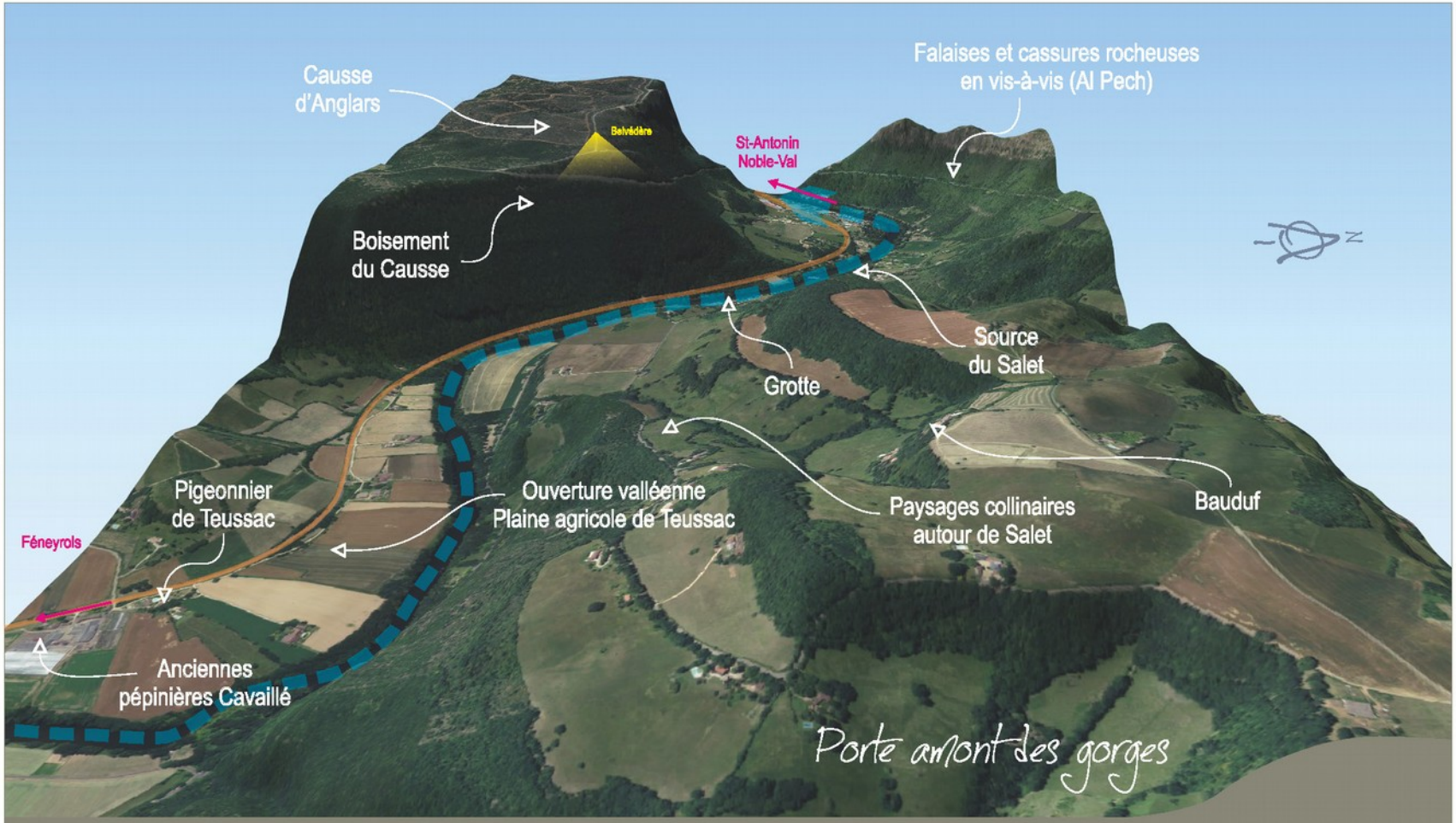

Salet / Teussac

7

Territoire de vie

Commentaires en vue des conclusions

- ✓ Les vallées (avec leurs voies de circulation), ont connu des évolutions, notamment en matière d'urbanisme et d'activité économique.
  Les Causses ont davantage conservé leur aspect naturel.

Commentaires pour orientations

- ✓ L'approche doit être différenciée afin de tenir compte des spécificités et de l'histoire de chaque partie du territoire, mais **une identité doit être perçue, une cohérence trouvée** dans les différents aspects de sa gestion.

4 - Un territoire de vie, fort de relations construites dans la durée, avec des différences et des complémentarités
(vallées, Causses, Grésigne) qui nécessitent une approche différenciée.

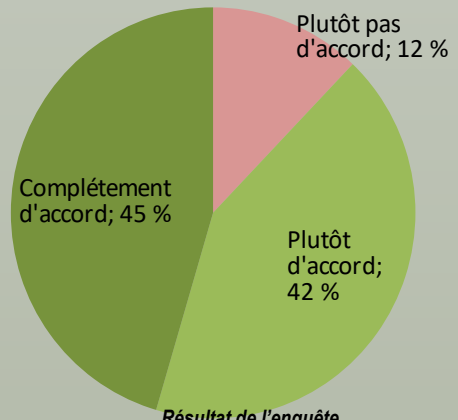

Résultat de l'enquête à destination des membres du COPIL

Commentaires pour actions

- ✓ **Une approche différenciée pour quoi? Selon quels critères ?**
  Géographiques, cela risque d'être difficile à conduire ?
- ✓ Le fil directeur de ce projet reste **la valorisation du paysage sur tout le territoire**, non sur une partie seulement ou appliquée avec plus ou moins de rigueur selon les secteurs

5 - Un territoire « trait d'union », qui invite à l'itinérance – en particulier une itinérance douce - d'un Grand Site d'Occitanie à l'autre, avec une multitude de points d'intérêt (patrimoine naturel, paysager, historique ou bâti), une diversité de circuits possibles et en lien avec d'autres sites d'intérêt voisins.

- ✓ Un territoire de vie commune, avec ses complémentarités
- ✓ L'itinérance est une évidence, avec une volonté d'implication des collectivités
- ✓ Une itinérance à repenser, pour éviter risques de dégradation et sur-fréquentations
- ✓ De nouveaux liens à mobiliser et tisser avec des sites d'intérêt patrimonial extérieurs

Carte Itinérances dans le territoire (voie ferrée et routes)

SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL

FENEYROLS

LEXOS

CAZALS

MONTRICOUX

PENNE

BRUNIQUEL

Site inscrit "Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère"

Voie routière en bordure de rivière

Route "paysagère"

Ancienne voie ferrée

Gare de voyageurs

Gare de marchandises

Maison garde-barrière

Tunnel

Viaduc

Petit ouvrage d'art

0 1 2 3 Kilomètres

Date : Mai 2020
Echelle : 1/75 000ème

C'est bien ce « tissu fin » de sentiers et chemins sur le territoire qui a permis d'ouvrir de très nombreux chemins de petite et grande randonnée et boucles de pays à thème. L'ensemble de ces tracés sinueux – accessibles principalement aux marcheurs - mais aussi aux vététistes pour certains - ouvre aujourd'hui de nouvelles « itinérances douces » principalement orientées vers les loisirs.

A titre d'illustration, sur l'extrait de la carte IGN (ci-dessous) volontairement sélectionné pour l'intérêt patrimonial et architectural du site, c'est ainsi 3 circuits distincts et convergeant vers Penne, qui peuvent être empruntés :

- chemin de pays Midi-Quercy
- GR 46
- chemin de pays Cordes-Penne-Coustous

Marcheurs sur un sentier, dans la forêt de Grésigne

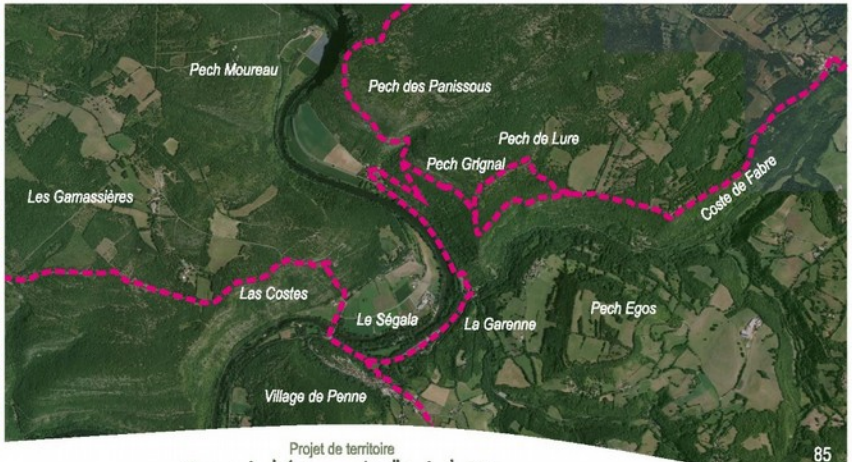

Itinérance

Commentaires en vue des conclusions

- ✓ Quand on voit **l'effet « Grand Site Occitanie » c'est tout sauf de l'itinérance douce** : cela ressemble plus à une course folle d'un site à l'autre ...

Commentaires pour orientations

- ✓ **Comment permettre à une population urbaine de flâner, de séjourner et de profiter de ces territoires pour des séjours courts**. Zone verte patrimoniale dynamique à la porte de Toulouse...
- ✓ Un des chantiers : **interconnexions avec des territoires voisins, en équilibrant cohérence globale et respect des singularités**

5 - Un territoire « trait d'union », qui invite à l'itinérance - y compris une itinérance douce - d'un Grand Site Occitanie à l'autre, avec une multitude de points d'intérêt, une diversité de circuits possibles et en lien avec d'autres sites d'intérêt voi

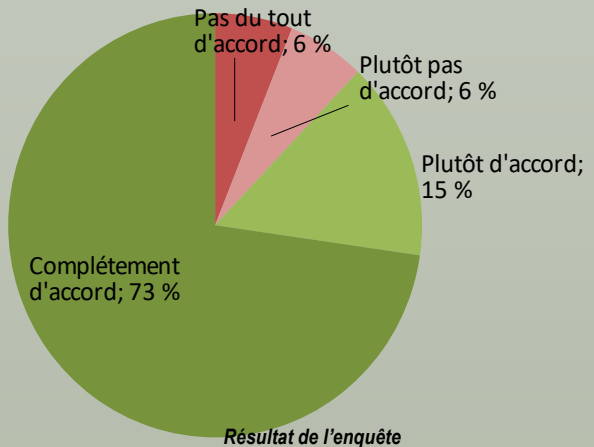

Résultat de l'enquête à destination des membres du COPIL

Commentaires pour actions

- ✓ **Ne pas oublier les petites Communes qui ne font pas partie des Grands Sites Occitanie**
- ✓ **Les villages classés et autres labels touristiques** ont également leur attrait
- ✓ **L'itinérance douce reste à favoriser**
- ✓ **Une politique de signalétique ambitieuse** sera à mener, dans le respect de l'environnement

6 - Une richesse environnementale d'exception, avec des milieux naturels couvrant une très large proportion du territoire, souvent vulnérables et soumis à de multiples facteurs de dégradation de leur biodiversité.

- ✓ Une amplification des dégradations suite au changement climatique
- ✓ Des espace clos de très grande superficie : un obstacle fort à la circulation de la faune
- ✓ Une déprise agricole et un embroussaillement accélérés sur les Causses
- ✓ Une coordination indispensable entre activités de pleine nature et protection des milieux

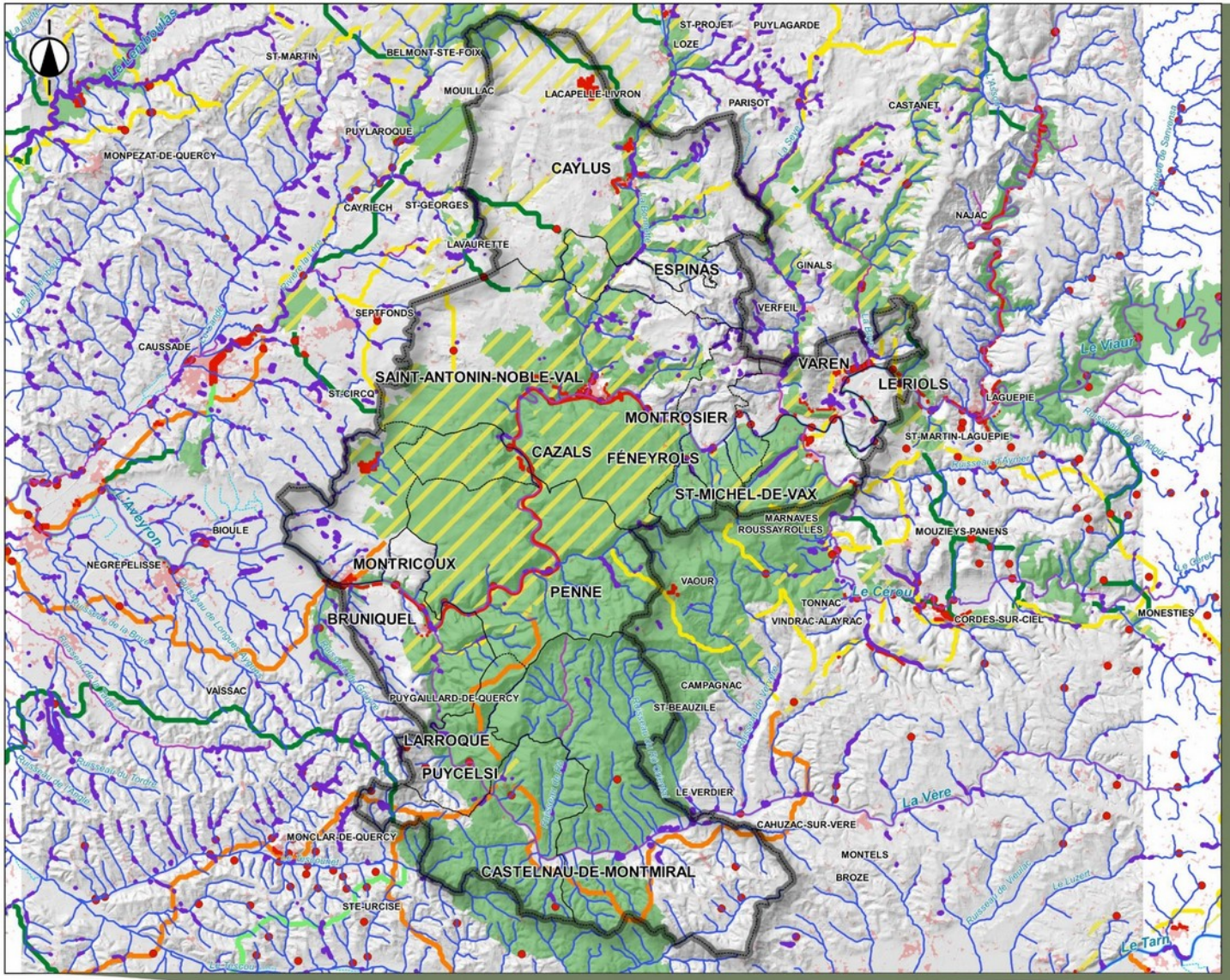

Carte n° 6

Trame Verte et Bleue

LEGENDE

- Périmètre d'étude
- Limite de commune
- Tache urbaine 2017*

SRCE*
TRAME BLEUE

- Cours d'eau à préserver
- Cours d'eau à remettre en état
- Zones humides effectives**

RESERVOIRS DE BIODIVERSITE

- Milieu boisé de plaine
- Milieu ouvert de plaine

CORRIDORS

- boisés de plaine à préserver
- boisés de plaine à remetre en état
- milieux ouverts de plaine à préserver
- milieux ouverts de plaine à remettre en état

OBSTACLES

- surfaciques
- linéaires
- ponctuels

* :Schéma Régional de Cohérence Ecologique -DREAL Occitanie - plate-forme PICTO - 05/2020

** : source Agence de l'Eau Adour-Gaonne - Cartographie des Zones Humides Effectives provenant de la compilation 2019 d'inventaires de terrain

0 1 2 km

Mai 2020

Ech : 1/175 000ème

cartographie ADRET

Carte n° 4
Zones d'inventaire, de gestion et de protection de l'environnement

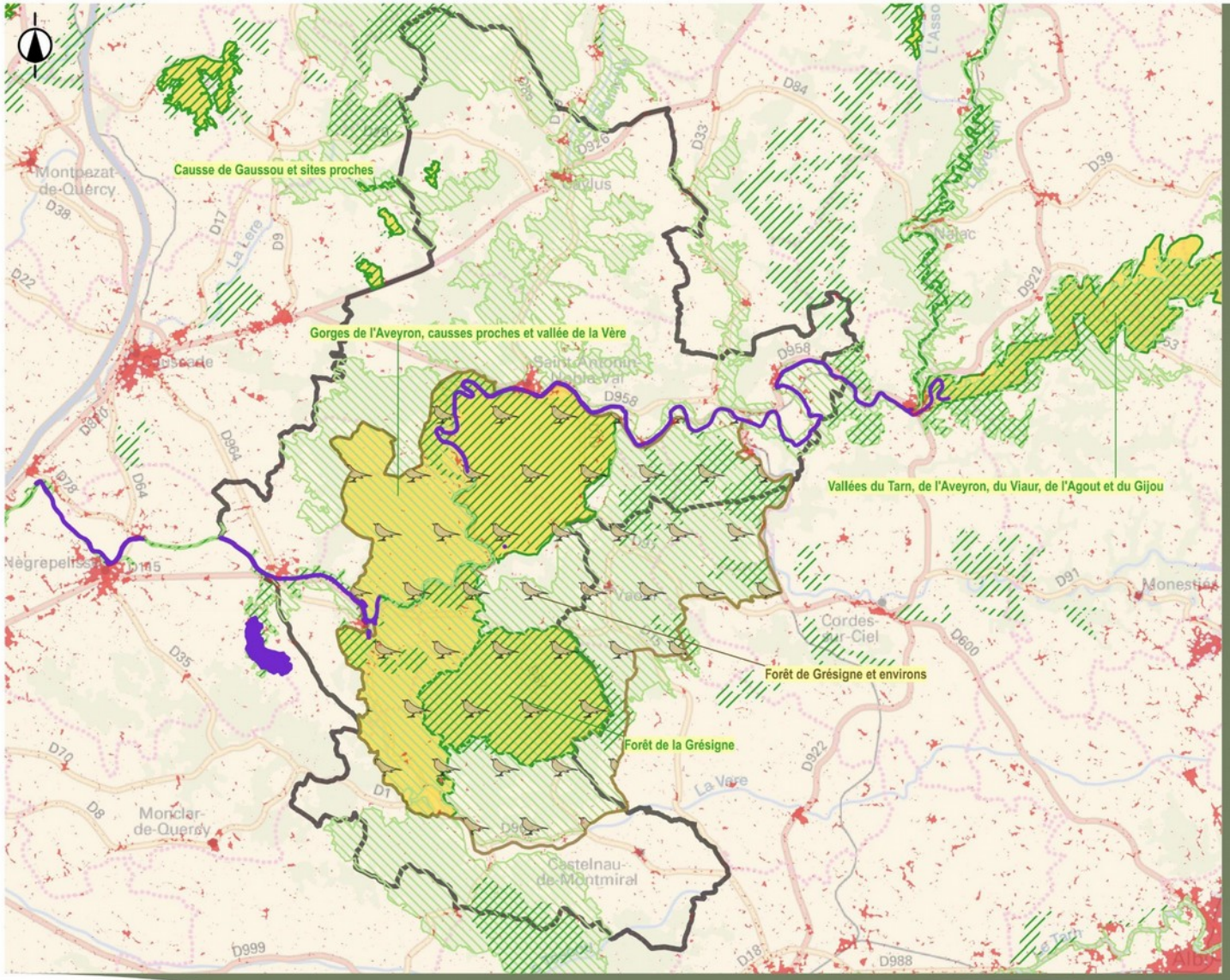

LEGENDE

- Périmètre d'étude
- Tache urbaine 2017*
- ZNIEFF de type 2*
- ZNIEFF de type 1*
- Zone Natura2000 directive "Habitats"*
- Zone Natura2000 directive "Oiseaux"*
- Arrêté préfectoral de protection de biotope

* : source DREAL Occitanie - plate-forme PICTO - 02/2020

0 1 2 km

Mai 2020

Ech : 1/175 000ème

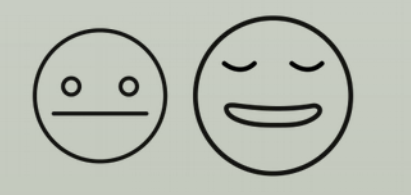

Richesse environnementale

Commentaires en vue des conclusions

- ✓ **L'abandon des terres** est prioritairement préjudiciable
- ✓ Je ne suis **pas si pessimiste**
- ✓ **Impact négatif des propriétés clôturées** sur des centaines d'ha : absence de circulation des espèces, impact visuel et à l'intérieur: gestion peu transparente, pouvant faire craindre l'introduction d'espèces exotiques, une surdensité préjudiciable au milieu naturel, voire une maltraitance animale
- ✓ **La surfréquentation estivale,** notamment de la rivière est une des causes principales de la dégradation
- ✓ Ne pas oublier **d'intégrer les pratiques agricoles**
- ✓ A associer avec **la problématique de l'eau** (qualité/quantité)

6 - Une richesse environnementale d'exception, avec des milieux naturels couvrant une très large proportion du territoire, souvent vulnérables et soumis à de multiples facteurs de dégradation de leur biodiversité.

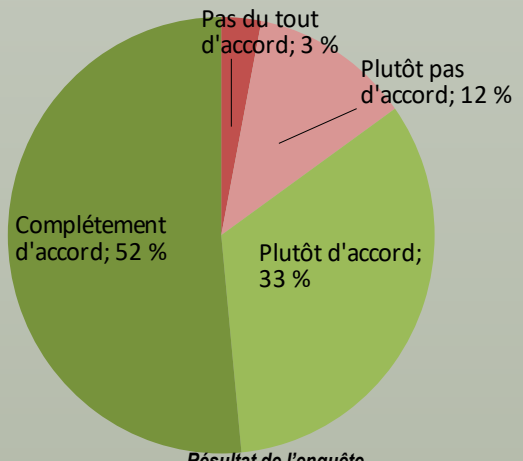

Résultat de l'enquête à destination des membres du COPIL

Commentaires pour orientations

- ✓ La gageure sera de maintenir un **équilibre entre protection de l'environnement et afflux touristique, consécutif à la publicité induite par le projet de territoire**
- ✓ Impératif **d'accompagner les acteurs locaux pour faire évoluer leurs pratiques** (ex : agriculteurs)

7 - Une agriculture bien présente dans le territoire, orientée vers l'élevage sur les Causses, avec la production fourragère et fruitière dans les vallées, malgré une déprise croissante des espaces caussenards et la disponibilité limitée de la ressource en eau.

- ✓ L'agriculture : un maillon à impact fort dans la composition de la mosaïque des paysages
- ✓ Une agriculture vivante : essentielle pour le maintien des espaces ouverts et la biodiversité
- ✓ Une complémentarité étroite, dans les pratiques agricoles, entre Causses et vallées
- ✓ De nouvelles dynamiques en développement, entre agriculture et alimentation

Carte n° 2
Occupation des sols

Catégories Corine Land Cover

LEGENDE

Périmètre d'étude

Occupation des sols *

- Tissu urbain continu
- Tissu urbain discontinu
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Vignobles
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages naturels
- Landes et broussailles
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Cours d'eau

*: CORINE LAND COVER 2018

0 1 2 km

Mai 2020

Ech : 1/175 000ème

cartographie ADRET

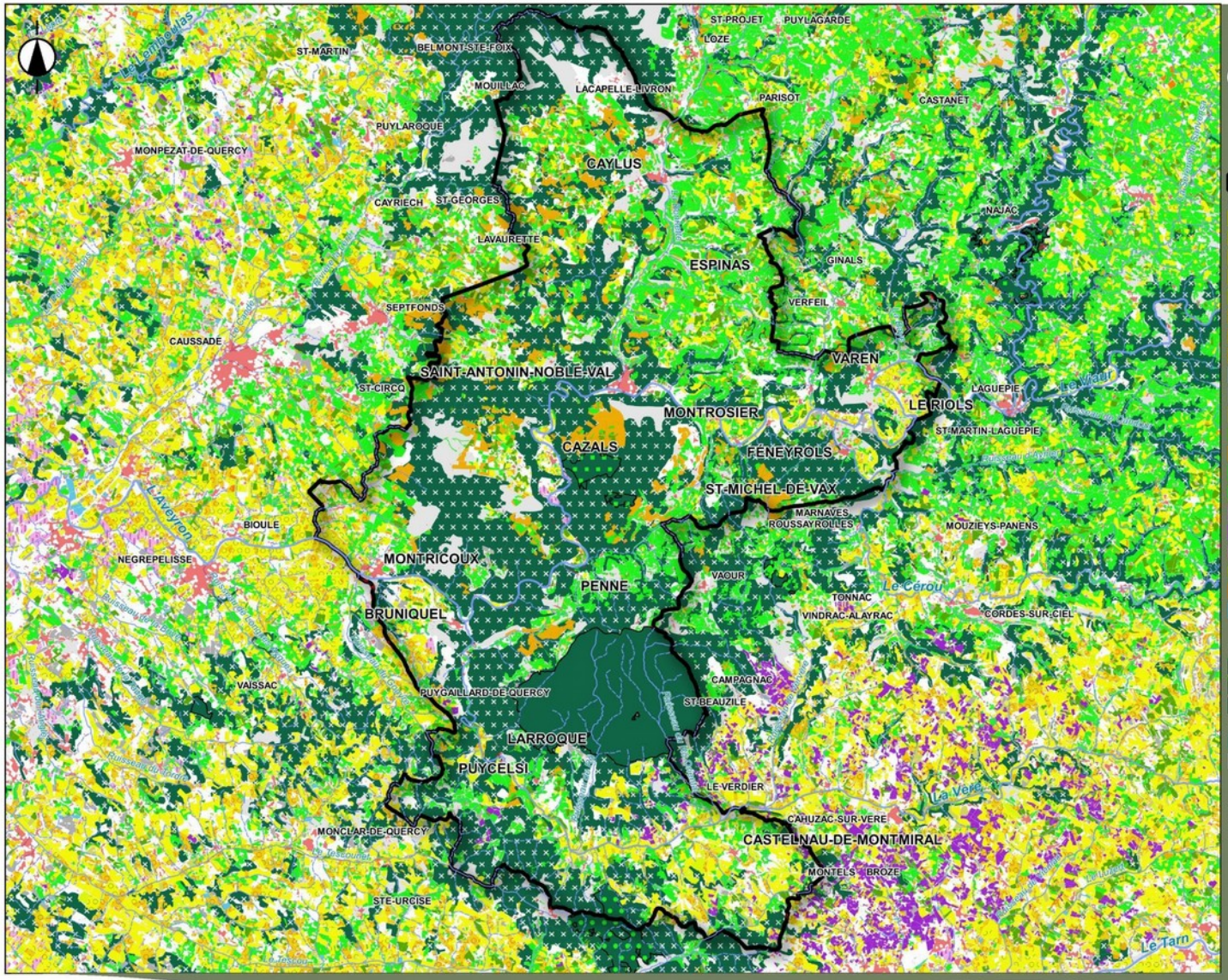

Carte n° 3

Occupation des sols

Parcelles cultivées et espaces forestiers

- Périmètre d'étude

Occupation agricole des sols*

- 1-Blé tendre
- 2-Maïs grain et ensilage
- 3-Orge
- 4-Autres céréales
- 5-Colza
- 6-Tournesol
- 7-Autres oléagineux
- 8-Protéagineux
- 9-Plantes à fibres
- 11-GeL
- 15-Légumineuses à grains
- 16-Cultures fourragères
- 17-Landes et bois pâturés
- 18-Prairies permanentes
- 19-Prairies temporaires
- 20-Vergers
- 21-Vignes
- 22-Fruits à coque
- 23-Oliviers
- 24-Autres cultures industrielles
- 25-Légumes ou fleurs
- 28-Divers

Forêts publiques**

- communale
- départementale
- domaniale

Forêts privées et divers***

- Forêt privée
- Formations non boisées diverses hors RPG

*: IGN; Registre parcellaire graphique 2018
**: ONF
***: Corine Land Cover 2018

0 1 2 km

Mai 2020

Ech : 1/175 000ème

cartographie ADRET

Agriculture

7 - Une agriculture bien présente dans le territoire,
orientée vers l'élevage sur les Causses, avec la production fourragère et fruitière dans les vallées,
malgré une déprise croissante des espaces caussenards
et la disponibilité limitée de la ressource.

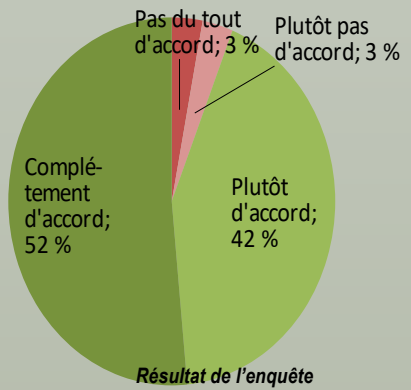

Résultat de l'enquête à destination des membres du COPIL

Commentaires en vue des conclusions

- ✓ **Principale production : élevage** sur les Causses et contreforts avec une production céréalière autoconsommée par les animaux. Cette production est adaptée au territoire.
- ✓ La **disponibilité de la ressource en eau n'explique pas la déprise pastorale**
- ✓ **Importante activité agro alimentaire** à Penne et apparition de multiples petites exploitations que les communes souhaitent encourager
- ✓ Atouts forts: **un réseau de producteurs en circuits courts, des marchés de pleins vents**
- ✓ **Une agriculture inadaptée gourmande en eau,** sur laquelle il serait bon de revenir

Commentaires pour orientations

- ✓ Veiller à ce le projet de territoire soit un atout pour le **développement de l'agriculture:** les agriculteurs sont aussi les gardiens de leur environnement
- ✓ Attention à **la pression, toujours forte, des porteurs de projets d'énergie renouvelable** (champs photovoltaïques)

Commentaires pour actions

- ✓ **Démarche de valorisation de produits de terroir et de qualité;** à mettre en œuvre dans le cadre d'un plan global territorial.
- ✓ Encourager **l'entretien des bords de rivière** pour les rendre accessibles et prévoir des réserves d'eau pour anticiper les manques lors des périodes de sècheresse
- ✓ Quels signes de qualité spécifiques ?

8 - Des « savoir-faire » d'excellence sur le territoire, un tissu associatif actif et des dynamiques artistiques, portées par tous acteurs de la culture, permettant d'animer et redécouvrir des richesses patrimoniales, de l'art pariétal à l'art contemporain.

- ✓ Une réelle volonté exprimée de ne pas standardiser
- ✓ La présence de nombreux savoir-faire artisanaux
- ✓ De nombreux artistes sur le territoire, mais pas de fonctionnement en réseau
- ✓ Un tissu associatif porteur d'évènements culturels et sportifs

Zadkine et Bouc à Caylus
A force d'en Fer à Espinas
Bernard Mages à Puech Mignon
Eric Faure à St-Antonin
Maison de la Halle à Espinas
La Caverne à Penne

Des savoir-faire d'excellence partagés

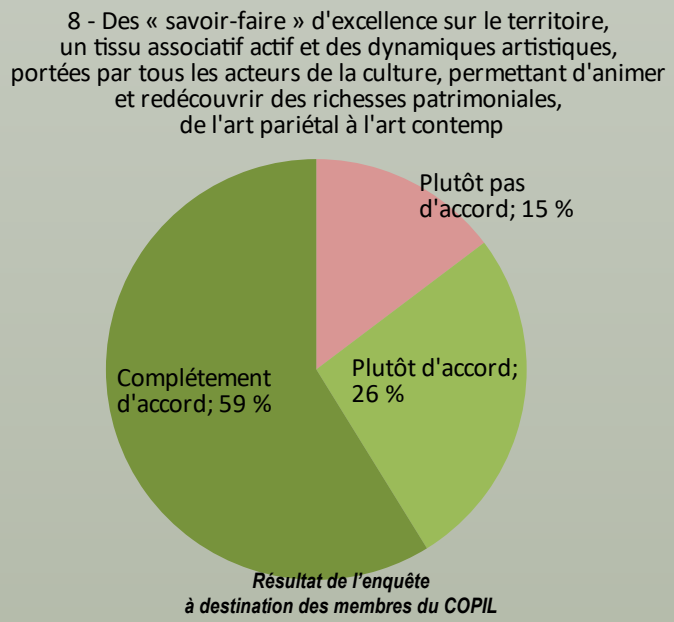

Commentaires en vue des conclusions

- ✓ Les **structures artistiques et associatives sont fragiles** et de moins en moins aidées par les subventions publiques
- ✓ A l'exception d'une grotte confidentielle, **l'art pariétal n'est pas visible par le public** sur le site
- ✓ Ne pas oublier **les activités de pleine nature**

Commentaires pour orientations

- ✓ **Permettre à tous les acteurs de se coordonner,** afin de valoriser, auprès du public, les atouts historiques, patrimoniaux et artistiques
- ✓ Elaborer une stratégie de valorisation de nombreux monuments, pas encore reconnus
- ✓ **Améliorer la communication** autour des événements culturels, ainsi qu'au niveau inter-départemental

Micro-trottoirs

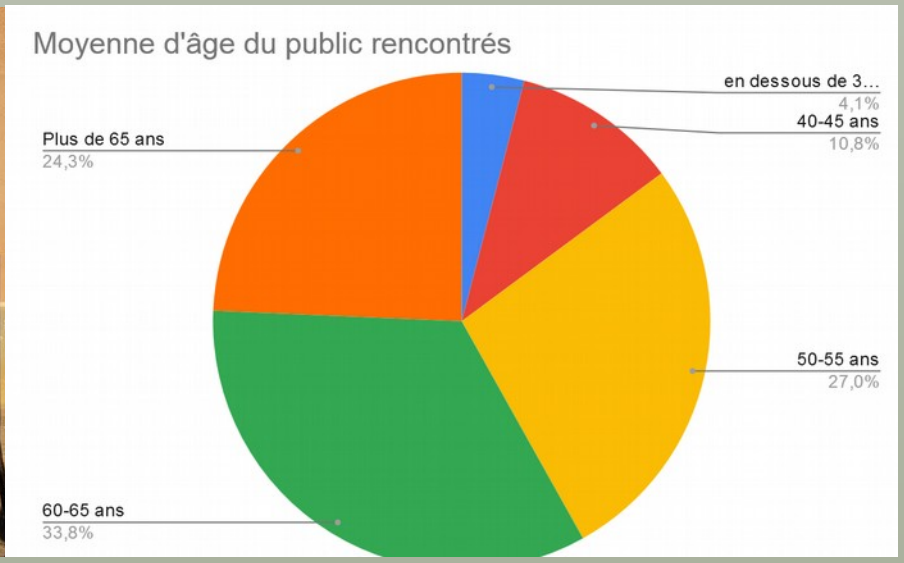

1. Ce que j’aime dans le paysage

2. Ce que j’aime moins dans le paysage

3. Si on vous dit préservation des paysages, que pensez-vous ?

Agriculture et paysage

« Entretenir les activités agricoles »
« Protection des paysages agricoles, qui créent des mosaïques paysagères »
« Pour préserver les paysages, il faut s'appuyer sur les ressources du territoire
« Les agriculteurs doivent utiliser leur environnement »
« Equilibre entre forêt et prairie »
« Eviter le gâchis sur les bâtiments agricoles »

Tourisme et cadre de vie

« Réguler l'accès aux touristes de certains sites »
« Inciter à respecter les sites par des actions de communication »
« Limiter l'urbanisation standardisée, éviter les maisons cubes »
« Les éoliennes seraient incohérentes ici »
« Mise en valeur des entrées de ville »

Gouvernance dans la gestion des paysages

« Confier la gestion à des privés, ce n’est pas souhaitable »
« Limiter les déchets, la pollution visuelle »
« Ne pas bloquer les agriculteurs, travailler ensemble »

Environnement

« Limiter les pesticides »
« Améliorer les berges des cours d’eaux »
« Planter des arbres, haies… »

4. Baguette magique ?

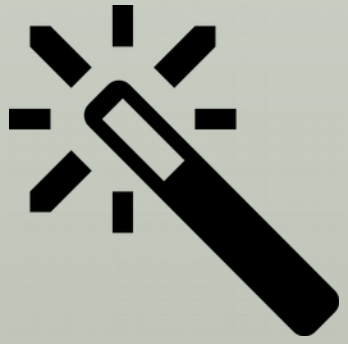

Plus de 50 actions proposées
Champ lexical du « faire », avec des verbes d'action

Des points à ajouter

Sur le territoire et l'étude en cours

- ✓ Approche globale et interrogation sur **l'intégration de la partie Causse dans le PNR du Lot**
- ✓ Ajouter à cet archipel des villages proches, tels Caylus, Castelnau-de-Montmiral, Cordes...
- ✓ Préciser l'intérêt de ce projet

Approche prospective

- ✓ **Impact de la saturation de l'agglomération toulousaine** et de la possible arrivée de populations vivant sur le territoire (tant mieux) et travaillant à Toulouse, avec les risques de zones dortoirs et les questions de mobilité
- ✓ Recenser des projets en cours ou à venir sur le territoire et les modifications observées ces dernières années (avec une analyse qualitative)

Sur les secteurs d'activité

- ✓ La place qu'occupe et pourrait occuper l'activité de **la chasse** soit publique, soit privée.

  Son rôle dans l'entretien des chemins et régulation des gibiers est à mon sens très important
- ✓ **La pêche en rivière** est en plein déclin et mériterait que l'on s'y intéresse à nouveau
- ✓ Rôle **de l'élevage dans le maintien des paysages ouverts** et le maintien de la biodiversité remarquable du site (sites Natura 2000, ZSC et ZPS) et l'enjeu lié à la déprise et à l'abandon des pratiques agricoles. L'agriculture doit être considérée comme une activité économique en lien avec les autres activités économiques du territoire

Autres commentaires

- ✓ Préservons au maximum cet espace unique et riche. Gardons ce que la nature nous offre.

  Non au tourisme de masse. La faune et la flore avant l'économie pour une écologie durable

  et responsable / Une **dimension écologique revendiquée**
- ✓ Votre étude est bien faite, mais problème entretien des bordures de rivières (arbres morts…)
- ✓ On ne s'ennuie jamais dans nos paysages. C'est la France entière qui est représentée